

DISCOURS SUR LE BUDGET

PRONONCÉ PAR

L'Hon. P. S. G. MACKENZIE

TRESORIER DE LA PROVINCE

—A—

L'ASSEMBLEE LEGISLATIVE de QUEBEC

25 JANVIER, 1912



1912

FSAI

A1

1912

ix.2

QL

P. 500v.

Lecture

2m plus

DISCOURS SUR LE BUDGET

M. L'ORATEUR,

Avant de proposer que la Chambre siège en Comité des subsides, permettez moi de dire combien je suis heureux et fier d'avoir, une fois de plus, à féliciter la Chambre et la province d'une autre année remarquable par un éclatant succès de nos opérations financières, attestant d'un bel état de progrès et de prospérité. L'an dernier, dans une circonstance analogue, j'ai eu le plaisir de désigner l'année fiscale alors sous examen comme la plus brillante des annales de cette province. Or, cette fois-ci, en présence des résultats de l'exercice terminé le 30 juin dernier, je puis dire que non seulement l'agréable histoire de l'an passé se répète, mais que c'est encore de mieux en mieux; ce qui sera certainement accueilli avec une extrême satisfaction par tous ceux qui ont à cœur le bien public.

Au cours du récent débat sur l'adresse, l'honorable chef de l'opposition et d'autres orateurs ont parlé du passé et du présent et ont bien voulu faire certaines comparaisons. L'un de ces honorables députés, M. Gault, est allé jusqu'à prétendre que le peuple de cette province saisirait la première occasion pour chasser de l'administration, le cabinet actuel du premier ministre et le parti libéral et les remplacer par un gouvernement habile aux affaires, qui serait recruté parmi les têtes dirigeantes de l'opposition. Une pareille assertion comporte l'invitation de mettre en parallèle les méthodes d'affaires et de finance suivies sous le dernier régime conservateur, et les résultats atteints durant les quinze années du présent régime libéral. Ce sont là des faits du domaine de l'histoire et qu'on peut vérifier par l'examen des comptes publics. Il est facile de se rendre compte des promesses faites et de la manière dont elles ont été remplies, et lorsque les électeurs de cette province seront appelés à donner leur opinion sur le mérite de la présente administration, ils auront sous les yeux, dans cette revue comparative, un dossier démontrant que l'administration de leurs affaires a été conduite par le gouvernement libéral d'après des méthodes de saine économie et fécondes en résultats, faisant marcher de pair le relèvement moral et l'avancement social du peuple en même temps que le développement des ressources naturelles de la province.

On se rappellera que la dernière administration conservatrice a été appelée à l'administration des affaires le 17e jour de décembre 1891, et a quitté le 28e jour de mai 1897. A cette date, l'honorable M. Marchand prit les rênes du pouvoir à la tête du parti libéral, mais pour les comparaisons que je veux établir, nous prendrons la date du 1er juillet 1897 comme point de départ de sa responsabilité.

Le 20 mai 1892, l'honorable Hall, alors trésorier de l'ancien gouvernement conservateur, en faisant son premier exposé des finances de la province, disait : " Il n'y a qu'une seule voie à suivre, c'est d'équilibrer réellement nos recettes et nos dépenses, et d'éviter de nouvelles obligations." (Page 39).

Plus tard, le 21 décembre 1894, l'honorable Taillon, en présentant son état financier, comme trésorier, disait : " Je suis d'opinion que le gouvernement ne doit pas, d'ici à longtemps, entreprendre des travaux ni accorder des subventions aux chemins de fer, qui nécessiteront d'autres emprunts que celui qui a été voté en 1890." (Page 23).

De nouveau, M. Taillon, dans son discours qu'il fit sur les finances, le 20 novembre de l'année suivante, disait : " La politique que le gouvernement se voit forcé de suivre ne signifie pas seulement qu'il devra éviter d'augmenter la dette publique et la réduire chaque fois que l'occasion s'en présentera, mais elle signifie de plus qu'il faudra continuer de pratiquer partout la plus stricte économie." (Page 30).

Telles furent les promesses et les déclarations politiques du parti conservateur.

L'honorable Marchand, dans son premier discours sur le budget, qu'il prononçait comme trésorier, le 14 décembre 1897, après avoir été appelé à la gouverne de la province, disait les mémorables paroles suivantes :

" Sans vouloir critiquer les motifs qui ont inspiré nos hommes publics dans la poursuite de cette politique qui a grandement contribué, je l'admets, au développement du domaine national et de ses ressources naturelles, je crois que le temps est venu d'en suspendre le cours, dans l'intérêt de notre autonomie provinciale et du maintien de nos institutions locales. Pour cet objet, il est urgent d'éviter, pendant un certain temps, toutes les dépenses, soit au compte du capital, soit au compte du revenu, qui ne sont pas immédiatement essentielles à notre progrès, afin que notre équilibre financier, depuis longtemps rompu, soit rétabli. Voilà la tâche ingrate et difficile que je me suis engagé formellement à accomplir, et la députation s'y est également engagée durant la dernière période électorale. C'est sur la foi de cette promesse que la majorité parlementaire a obtenu la confiance et l'appui des électeurs, et c'est pour l'exécuter que le parti libéral est aujourd'hui au pouvoir. Quelque difficile que soit cette tâche, je ne reculerai pas devant l'obligation de la remplir, et j'espère qu'avec l'appui de cette Chambre, j'y parviendrai."

Telles furent les promesses et les déclarations politiques du parti libéral.

Maintenant, comment l'un et l'autre parti politique a-t-il tenu ces promesses ? C'est ce que vont nous faire voir les comparaisons suivantes.

Pour abrégé autant que possible mes observations, je vous référerai aux états plus complets qui accompagneront le texte imprimé de mon discours.

Premièrement.—Comparaison des promesses de restauration et d'équilibre entre le revenu et la dépense:

Régime conservateur.

Du 30 juin 1892 au 30 juin 1897, entre le revenu ordinaire et les dépenses ordinaires et extraordinaires:—

Total net du déficit.....	\$2,035,316 91
Moyenne annuelle de déficit.....	339,219 49

Régime libéral.

Du 30 juin 1897 au 30 juin 1911, entre le revenu ordinaire et les dépenses ordinaires et extraordinaires:—

Total net du surplus.....	\$3,908,864 24
Moyenne annuelle de surplus.....	279,204 59

(Voir Etat No. 1).

Deuxièmement.—Comparaison des promesses de diminution de la dette:—

Régime conservateur.

(a) Excédent du passif sur l'actif au 17 décembre 1891.....	\$16,468,470 57
Ou <i>per capita</i> d'après le dernier recensement précédent.....	11 06
Excédent du passif sur l'actif au 30 juin 1897.....	24,394,691 08
Ou <i>per capita</i> d'après le dernier recensement précédent.....	16 38
Augmentation de l'excédent du passif sur l'actif.....	7,926,220 51
Soit une augmentation <i>per capita</i> de.....	5 32

Régime libéral.

(a) Excédent du passif sur l'actif au 30 juin 1897.....	\$24,394,691 08
Ou <i>per capita</i> d'après le dernier recensement précédent.....	16 38
Excédent du passif sur l'actif au 30 juin 1911.....	21,009,941 12
Ou <i>per capita</i> d'après le dernier recensement précédent.....	10 41
Soit une réduction de l'excédent du passif sur l'actif....	3,384,749 96
Ou <i>per capita</i>	5 97

(Voir Etats Nos 2 et 3.)

Régime conservateur.

(b) Dette consolidée au 30 décembre 1891.....	\$25,209,878 33
Ou <i>per capita</i> d'après le dernier recensement précédent.....	16 93
Dette consolidée au 30 juin 1897.....	34,196,654 08
Ou <i>per capita</i> d'après le dernier recensement précédent.....	22 97
Soit une augmentation de.....	8,986,775 75
Ou <i>per capita</i>	6 04
 (b) Dette consolidée au 30 juin 1897.....	 \$34,196,654 08
Ou <i>per capita</i>	22 97

Régime libéral.

Dette consolidée au 30 juin 1911.....	\$25,545,992 15
Ou <i>per capita</i>	12 73
Soit une réduction de.....	8,650,661 93
Ou <i>per capita</i>	10 24
(Voir Etats Nos 4 et 5.)	

Comparaison quant à "l'intérêt payé sur la dette consolidée et la dette non consolidée."

Régime conservateur.

(c) Année finissant le 30 juin 1892.....	\$ 1,334,886 09
Année finissant le 30 juin 1897.....	1,434,779 31
Augmentation de.....	99,893 22

Régime libéral.

(c) Intérêt payé sur la dette consolidée et la dette non consolidée au 30 juin 1897.....	\$ 1,434,779 31
Au 30 juin 1911.....	972,356 27
Diminution de.....	462,423 04

Troisièmement.—Comparaison des promesses quant aux emprunts:

Régime conservateur.

(a) Emprunts sur obligations contractés du 1er juillet 1892 au 26 mai 1897, (au nombre de cinq) s'élevant à....	\$16,736,770 33
 (b) Emprunts temporaires du 17 décembre 1891 au 26 mai 1897 (au nombre de 39) s'élevant à.....	 6,180,000 00
(Voir Etat No. 6).	

Régime libéral.

- (a) Il n'a pas été fait d'emprunts permanents ou sur obligations.
- (b) Un emprunt temporaire, au 30 juin 1897.....\$ 700,000 00
(Remboursé depuis).

Quatrièmement.—Revenu.

Régime conservateur.

Revenu ordinaire au 30 juin 1892.....	\$ 3,467,079 35
Revenu ordinaire au 30 juin 1897.....	3,874,966 22
Augmentation, \$407,886.87 ou 11 $\frac{3}{4}$ pour cent. (six ans.)	

Régime libéral.

Revenu ordinaire au 30 juin 1899.....	\$ 3,874,966 22
Revenu ordinaire au 30 juin 1905.....	5,039,001 07
Augmentation, \$1,164,034.85 ou 30 pour cent.	
Revenu ordinaire au 30 juin 1911.....	7,032,744 99

Augmentation sur le 30 juin 1897, \$3,157,778.77 ou 81 $\frac{1}{2}$ pour cent.

REVENUS

Comparaison entre certains services sous le régime conservateur et sous le régime libéral.

Perceptions, viz:—

Licences, hôtels, magasins, etc.:

1896-1897.....	\$ 586,176 42
1910-1911.....	938,664 00

Augmentation, 60%.....	\$ 352,487 58
------------------------	---------------

Droits sur les successions:

1896-1897.....	\$ 229,441 72
1910-1911.....	1,072,027 20

Augmentation, 367%.....	\$ 842,585 48
-------------------------	---------------

Taxes sur corporations commerciales, etc.:

1896-1897.....	\$ 134,404 03
1910-1911.....	712,118 46

Augmentation, 430%.....	\$ 577,714 43
-------------------------	---------------

Domaine public:

Chasse et pêche:

1896-1897.....	\$ 24,574 80
1910-1911.....	107,531 29

Augmentation, 337%.....	\$ 82,956 49
-------------------------	--------------

Mines:

1896-1897.....	\$ 2,081 00
1910-1911.....	43,647 39

Augmentation, 1997%.....	\$ 41,566 39
--------------------------	--------------

Terres et forêts:

1896-1897.....	\$ 853,237 46
1910-1911.....	1,229,928 97

Augmentation, 44%.....	\$ 376,691 51
------------------------	---------------

Total du revenu provenant du domaine public:

1896-1897.....	\$ 879,893 26
1910-1911.....	1,381,379 53

Augmentation, 56%.....	\$ 501,486 27
------------------------	---------------

DEPENSES

Comparaison entre certains services sous le régime conservateur et sous le régime libéral.

Paievements, viz:—

Agriculture:

1896-1897.....	\$ 230,795 75
1910-1911.....	400,247 64

Augmentation, 73%.....	\$ 169,451 89
------------------------	---------------

1911-1912 montant voté.....	\$ 537,550 00
1912-1913 montant voté.....	679,500 00

Instruction publique:

1896-1897.....	\$ 421,204 25
1910-1911.....	969,390 09

Augmentation, 130%.....	\$ 548,185 84
-------------------------	---------------

1911-1912 montant voté.....	\$1,085,950 40
1912-1913 montant voté.....	1,216,597 10

En résumé, depuis le jour où le parti libéral est arrivé aux affaires, en 1897, jusqu'au 30 juin 1911, non seulement la dette publique a été diminuée de toutes façons, non seulement les charges d'intérêts ont été réduites et l'équilibre restauré, mais le parti peut se flatter d'avoir pu, après avoir notablement augmenté jusqu'ici les crédits de l'instruction publique, de l'agriculture, de la voirie rurale et de la colonisation, encourir les importantes dépenses énumérées ci-dessous, sans pour cela recourir aux emprunts d'aucune sorte:—

Travaux publics extraordinaires.....	\$ 1,104,443 78
Rachat de partie de l'emprunt de 1880.....	1,229,417 34
Fonds d'amortissement pour rachat du surcroît de dette fondée causé par conversion.....	376,237 61
Rachat des débetures du pont Dorchester.....	101,857 48
Rachat de partie de l'emprunt, 1882.....	5,500 00
Subventions aux chemins de fer.....	737,328 31
Chemin de fer Q. M. O. & O., construction.....	13,781 31
Subvention au pont de Québec.....	250,000 00
Avances au compte de construction de la prison de Montréal, à repandre sur le produit de la vente de débetures autorisées par les actes 7 Ed. VII, ch. 36 et 9 Ed. VII, ch. 46.....	1,660,351 59
Avances pour Palais de Justice, district de Moncalm, autorisées par l'acte 1 Geo. V, ch. 8.....	6,126 50
Total.....	\$ 5,485,063 92

Et après avoir effectué tous ces paiements, il restait au crédit de la Province le 30 juin dernier, en diverses banques (moins les mandats non payés), la somme de \$2,271,376.52.

Par contre, le résultat de la dernière administration conservatrice a été une accumulation de dettes et de déficits accrus, un legs d'entreprises irréflechies dont un bon nombre ont dû être abandonnées lorsque le parti adverse est arrivé au pouvoir.

Avant de rendre compte des opérations de l'exercice qui vient de se clore, j'aimerais à attirer l'attention de cette Chambre sur le livre des comptes publics qui a été déposé sur la table au début de la session. On remarquera qu'il est plus volumineux que celui de l'an dernier, et que ce dernier lui-même l'était plus que le précédent. Un grand nombre de renseignements additionnels ont été mis dans ces deux volumes, à la satisfaction, je l'espère, des membres de cette Chambre.

Les prévisions du revenu et des dépenses pour l'exercice finissant le 30 juin 1911, étaient:—

Recettes ordinaires.....	\$ 5,904,534 71
Dépenses ordinaires et extraordinaires.....	5,707,991 01
	<hr/>
Ce qui nous donne un surplus probable de	\$ 196,543 70

Les résultats réels des opérations de l'année terminée le 30 juin dernier, ont été comme suit:—

Recettes ordinaires.....	\$ 7,032,744 99
Dépenses ordinaires.....	6,126,834 95
	<hr/>
Surplus.....	\$ 905,910 04

Les dépenses extraordinaires pour l'année, payées à même le revenu ordinaire, ont été:—

Edifices de la Législature et des départements:—	
Peinturage des toits et réparations.....	\$ 6,000 00
Edifices de la Législature et des départements:—	
Construction de la nouvelle bibliothèque.....	116,965 09
Ecole Normale Jacques-Cartier, mobilier.....	11,100 00
Ponts en fer.....	100,000 00
Ecole Normale, Québec, construction d'une annexe et achat de terrain.....	50,000 00
Ecole de laiterie, Saint-Hyacinthe, réparations et constructions des bâtisses de la ferme.....	8,000 00
Spencer Wood, réparations.....	6,000 00
	<hr/>
	\$ 298,065 09

Ainsi donc, le surplus des recettes ordinaires sur les dépenses ordinaires et extraordinaires a été de.....\$ 607,844 95

Comme je l'ai déjà dit, les prévisions pour l'exercice finissant le 30 juin 1911, étaient:—

Recettes ordinaires.....	\$ 5,904,534 71
Les dépenses ordinaires et extraordinaires.....	5,707,991 01
	<hr/>
Surplus probable.....	\$ 196,543 70

Les recettes et les dépenses pour l'année finissant le 30 juin 1911, ont été réellement:—

Recettes ordinaires.....	\$ 7,032,744 99
Dépenses ordinaires et extraordinaires.....	6,424,900 04
	<hr/>
Surplus réel.....	\$ 607,844 95

La prévision des recettes ordinaires était de.....	\$ 5,904,534 71
Les recettes réelles ont été de.....	7,032,744 99
	<hr/>
Soit de plus que la prévision.....	\$ 1,128,210 28

La prévision des dépenses ordinaires et extraordinaires était de.....	\$ 5,707,991 01
Les dépenses ordinaires et extraordinaires ont été de.....	6,424,900 04
	<hr/>
De plus que la prévision.....	\$ 716,909 03

Je ne crois pas qu'il soit nécessaire dès maintenant de faire aucuns commentaires sur ces services, qui accusent une augmentation marquée de revenu réellement perçu, en comparaison avec les prévisions qui en avaient été faites. Dans presque chaque cas, on peut attribuer cette augmentation à l'accroissement des fortunes dans cette province, ressortant de l'admirable activité industrielle et commerciale qui se manifeste dans la population, ainsi que de la persistance de l'ère de prospérité que traverse le pays et qui, il faut l'espérer, se continuera encore longtemps, puis au zèle des officiers chargés de faire les perceptions.

En préparant les estimations des recettes pour une période encore aussi éloignée du moment où ces recettes commencent à rentrer, on ne peut se guider que sur les résultats du revenu de l'année passée et de l'année courante, et escompter, dans une certaine mesure, l'espoir que la prospérité qui a si puissamment contribué à l'augmentation du revenu continuera à favoriser la province. Et si l'on constate que ces conditions persistent, que les prévisions se réalisent et que dans bien des cas elles font mieux que se réaliser, le gouvernement peut bien se croire justifiable d'encourir de nouvelles dépenses utiles et même nécessaires, pour certains services. C'est ainsi qu'on a dû remarquer que pendant le dernier exercice, le gouvernement a pu notablement dépasser le montant prévu, particulièrement pour l'instruction publique, de \$101,930.09; chemins de colonisation et expédition à Chibougamou, \$62,995.94; agriculture, \$39,197.84, et divers autres services, \$179,341.45, incluant une dépense imprévue de \$101,857.48 pour rachat des débetures du Pont Dorchester, travaux publics, (bibliothèque), \$59,065.00, etc.

COMPARAISON AVEC LES PREVISIONS

DÉPENSES ORDINAIRES, 1910-11.

Les dépenses pour les services ci-dessous ont excédé les prévisions des montants suivants:

Législation.....	\$	27,380 61
Service administratif.....		34,822 42
Administration de la justice.....		61,456 05
Instruction publique.....		101,930 09
Juges des cours des sessions de la paix, etc.....		1,128 82
Hygiène.....		3,000 00
Colonisation et immigration.....		45,674 88
Expédition à Chibougamou, etc.....		16,118 25
Mines, chasse et pêche (service de l'enregistrement (cadastre)....		13,017 29
Travaux publics (ordinaires).....		7,400 00
Travaux publics (extraordinaires).....		59,065 09
Travail.....		7,521 62
Agriculture.....		39,197 64
Terres et Forêts.....		38,775 88
Asiles d'aliénés.....		42,005 53
Ecoles de réforme et d'industrie.....		3,972 93
Charges sur le revenu.....		44,125 17
Services divers.....		179,341 45
Paiements par les shérifs à même les perceptions, Fonds des des Bâtisses et des jurés.....		23,577 41
	\$	<u>749,511 13</u>

Les dépenses pour les services ci-dessous ont été au-dessous des prévisions comme suit:—

Dette publique.....	\$	30,482 05
Inspection des bureaux publics.....		2,120 05
	\$	<u>32,602 10</u>

Les dépenses ordinaires réelles ont excédé les prévisions de.....\$ 716,909 03

L'excédent des dépenses ordinaires sur les prévisions pour certains services s'élève à.....\$ 749,511 13

Les items en sont comme suit:

Législation.....\$ 27,380 61

Dépensé en plus:

Traitements, dépenses contingentes, etc.....	\$	13,357 50
Impression et reliure pour les deux Chambres de la Législature.....		18,301 06
Bibliothèque de la Législature.....		1,000 00
Impression, reliure et distribution des statuts....		2,900 00
Indemnité payée aux réviseurs et autres dépenses.		2,894 44
	\$	<u>38,453 00</u>

Non dépensé:

Indemnité aux membres et frais de route.....\$	10,415 00		
Dépenses d'élections.....	657 39		
	<u> </u>	11,072 39	
		<u> </u> \$	27,380 61
Service administratif.....			\$ 34,822 42
Augmentation de traitements.....\$	16,225 02		
Dépenses contingentes.....	18,597 40		
	<u> </u>		34,822 42
		<u> </u> \$	
Administration de la justice.....			\$ 60,464 82

Dépensé en plus:

Protonotaires, greffiers de la Cour de Circuit, de la Couronne et de la Paix, et de la Cour d'Appel

Traitements.....\$	9,792 37	
Dépenses contingentes.....	2,290 15	
Poursuites aux Assises Criminelles.....	2,153 47	
Shérifs, dépenses contingentes.....	29,072 49	
Coroners.....	5,643 50	
Interprètes des tribunaux.....	159 27	
Magistrats de district, dépenses de voyage.....	37 11	
Services des détectives de la province.....	6,381 93	
Divers.....	7,162 50	
Fonds du palais de justice d'Ottawa.....	4,070 50	
Juges, sessions de la Paix, et greffiers, Montréal et Québec.....	1,128 82	
	<u> </u>	\$ 67,892 11

Non dépensé:

Fonds des bâtisses et des jurés....\$	2,425 63		
Magistrats de districts—traitements	166 68		
Traitements des shérifs—anciens districts.....	2,477 25		
Médecins des prisons.....	197 68		
Traitements des greffiers de la Cou- ronne et de la Paix, nouveaux districts.....	40 00		
Inspection des bureaux publics, trai- tements, dépenses de voyage et contingentes.....	2,120 05		
	<u> </u>	7,427 29	
		<u> </u> \$	
			60,464 82

Instruction publique.....\$ 101,930 09

Dépensé en plus:

Ecoles des hautes études commerciales de Montréal.....	\$ 20,000 00	
Ecole technique de Québec.....	13,000 00	
Ecoles Normales.....	7 99	
Livres de récompense et fournitures scolaires.....	6,000 00	
Octroi spécial aux municipalités scolaires pour activer la construction de nouvelles académies pour les garçons.....	10,000 00	
Fonds des écoles élémentaires en vertu de 60 V., c. 3, tel qu'amendé par 5 Ed. VII, ch. 2 et 8 Ed. VII, c. 5, s. 4.....	9,850 00	
4,000 exemplaires de la carte du monde, système Mercator.....	9,000 00	
Impression de 100,000 exemplaires de " Mon Premier Livre," 1er et 2me parties.....	11,000 00	
Ecole Normale McGill.....	3,000 00	
Annonces dans " Le Canada et la France ".....	500 00	
Ecoles du soir.....	19,572 10	
	<hr/>	\$ 101,930 09

Colonisation et immigration (comprenant expédition à Chibougamou, etc.....)\$ 61,793 13

Dépensé en plus:

Chemins de colonisation.....	\$ 46,857 69	
Expédition à Chibougamou, etc.....	16,118 25	
	<hr/>	\$ 62,975 94
Non dépensé:		
Société de colonisation en général.. \$	1,071 59	
Immigration.....	111 22	
	<hr/>	1,182 81
	<hr/>	\$ 61,793 13

Mines, chasse et pêche, service de l'enregistrement (cadastre)....\$ 13,017 29

Dépensé en plus:

Mines.....	\$ 8,500 00	
Chasse et pêche.....	10,760 00	
Service de l'enregistrement (cadastre).....	1,000 00	
	<hr/>	\$ 20,260 00

Non dépensé:

Compte courant.....\$ 7,242 71

\$ 13,017 29

Hygiène.....\$ 3,000 00

Dépensé en plus:

Conseil d'hygiène de la province de Québec.....\$ 3,000 00

Travaux publics (ordinaires).....\$ 7,400 00

Cet excédent est dû à la dépense, pour l'entretien des édifices publics en général, d'une somme de \$15,253.41 en sus des prévisions, mais par contre les montants suivants compris dans les prévisions n'ont pas été dépensés, viz:

Assurance des édifices publics en général.....\$	141 65	
Inspection, explorations, etc.....	557 22	
Inspection des chemins de fer.....	190 44	
Réparations des palais de justice et des prisons	6,964 10	
Travaux publics (extraordinaires).....\$		59,065 09
Dépensé en plus:		
Edifices de la Législature et des départements, construction de la nouvelle bibliothèque.....\$	41,965 09	
Ecole Normale, Québec, construction d'une annexe et achat de terrain.....	10,000 00	
Ecole Normale Jacques-Cartier, mobilier.....	1,100 00	
Spencer Wood, réparations.....	6,000 00	
	<u> </u> \$	59,065 09
Travail.....\$		7,521 62
Dépensé en plus:		
Edifices publics et loi des établissements industriels	1,500 00	
Bureau de placement des travailleurs.....	6,021 62	
	<u> </u> \$	7,521 62
Agriculture.....\$		39,197 64
Dépensé en plus:		
Sociétés d'agriculture.....\$	17,000 00	
Cercles agricoles, etc.....	8,650 00	
Ecoles d'agriculture.....	5,300 00	
Ecoles de laiterie de Saint-Hyacinthe et opérations de la ferme.....	3,147 64	
Aide à la culture des arbres fruitiers.....	1,600 00	
Amélioration de la voirie rurale.....	20,000 00	
Association de l'Exposition industrielle de Montréal.....	10,000 00	
	<u> </u> \$	65,697 64
Non dépensé:		
Société d'horticulture, Québec.....\$	500 00	
Octroi aux syndicats du beurre et du fromage et inspection d'iceux.....	2,000 00	
Conférences agricoles.....	3,000 00	
Mérite agricole.....	1,000 00	
Aide à la construction de l'école d'agriculture à Sainte-Anne de la Pocatière.....	10,000 00	
Entretien de l'école d'agriculture de Sainte-Anne de la Pocatière	10,000 00	
	<u> </u> \$	26,500 00
	<u> </u> \$	39,197 64

Terres et Forêts.....\$ 38,775 88

Dépendé en plus:

Dépenses générales.....\$	18,000 00
Compte courant.....	16,102 64
Publication de cartes régionales et de brochures...	1,000 00
Arpentages.....	5,000 00
Loi des douze enfants.....	150 00
	<hr/>
	\$ 40,252 64

Non dépendé:

Protection des forêts.....\$	1,476 76	
	<hr/>	\$ 38,775 88

Asiles d'aliénés.....\$ 42,005 53

Ecoles de réforme et d'industrie.....\$ 3,972 93

Charges sur le revenu.....\$ 44,125 17

Dépendé en plus:

Perception des licences, etc.....\$	14,600 00
Timbres, licences, etc.....	2,550 00
Registrateurs, traitements et dépenses contin- gentes.....	8,500 00
<i>Gazette Officielle de Québec</i>	2,197 51
Loi des automobiles.....	16,277 66
	<hr/>
	\$ 44,125 17

L'item de \$16,277.66, "Loi des automobiles", n'est qu'un simple transfert du département du Trésor au département de l'Agriculture, en vertu de l Geo. V, ch. 16, sec. 9, somme que le département devra dépenser pour l'amélioration de la voirie rurale.

Services divers.....\$ 179,341 45

Dépendé en plus:

Service administratif, pensions.....\$	9,047 58
Arbitrage en vertu de 54 V., c. 4.....	743 52
Commission chargée de la refonte des statuts de la province de Québec.....	28,000 00
Commission des utilités publiques de Québec.....	529 34
Pension spéciale, en vertu de 9 Ed. VII, ch. 4, (major H. C. Sheppard).....	1,000 00

Commission de révision, etc., du Code Municipal de la province.....	8,185 11
Commission en vertu de 9 Ed. VII, ch. 10 (Prévost Kelly).....	3,708 04
Commission des parcs de la métropole, 1 Geo. V, ch. 6.....	2,819 55
Commission au sujet de la création d'une commission scolaire catholique pour la cité de Montréal et sa banlieue, en vertu de 9 Ed. VII, ch. 8.....	3,502 86
Commission des chemins à barrières et des ponts de péage en vertu de 9 Ed. VII, ch. 9.....	7,897 16
Conflagration de la ville de Campbellton, N. B.— aide aux sinistrés.....	5,000 00
Congrès Eucharistique de Montréal.....	2,246 00
Rachat des obligations du pont Dorchester.....	101,857 48
Funérailles de Sir A. P. Pelletier, lieutenant-gouverneur de la province.....	4,799 81
Commission <i>re</i> tuberculose.....	7,000 00
Crédit pour la dette publique en vertu de 7 Ed, VII, ch. 2 .	112 20
	<hr/>
	\$ 186,448 59

Non dépensé:

Agent en France.....\$	458 34	
Agent de la province à Ottawa.....	1,833 34	
Fonds des municipalités.....	212 00	
Pension spéciale en vertu de 7 Ed. VII, ch. 14.....	300 00	
Pension spéciale en vertu de 7 Ed. VII, ch. 33.....	3,956 99	
Tenure des terres des Iles de la Madeleine.....	346 47	
	<hr/>	
	\$ 7,107 14	
	<hr/>	
	\$	179,341 45

Dépensé en plus:

Paiements faits par les shérifs à même leurs perceptions, Fonds des bâtisses et des jurés.....\$	23,577 41
--	-----------

OPERATIONS DE CAISSE EN 1910-1911

ii	
Le 1er juillet 1910, nous avons dans diverses banques.....	\$ 2,224,377 20
Les mandats à payer à la même date s'élevaient à.....	227,956 80
	<hr/>
	\$ 1,996,420 40

Les recettes du 1er juillet 1910 au 30 juin 1911, ont été:

Revenu ordinaire.....	\$ 7,032,744 99
Dépôts en <i>fidéicommiss</i>	110,597 95
Vente de terrains de l'Exposition, Montréal.....	3,543 48
Prêt à l'Asile d'aliénés de Beauport.....	1,000 00
Nouvelle école de laiterie—Saint-Hyacinthe, vente de la vieille bâtisse.....	50 00
	<hr/>
	\$ 7,147,936 42

Sur cette somme ont été faits les paiements suivants, du 1er juillet 1910 au 30 juin 1911, viz:

Dépenses ordinaires.....	\$ 6,126,834 95
Dépenses extraordinaires.....	298,065 09
Fonds en <i>fidéicommiss</i>	86,448 30
Nouvelle prison, district de Montréal	349,255 46
Palais de justice du district de Montcalm.....	6,126 50
Chemin de fer Q. M. O & O. cons- truction.....	750 00
Rachat d'une partie de l'emprunt de 1882.....	5,500 00
	<hr/>
	6,872,980 30
Excédent des recettes.....	\$ 274,956 12
	<hr/>
Balance.....	\$ 2,271,376 52

Viz:

Le 30 juin 1911, nous avons en dépôt dans diverses banques.....	\$ 2,532,186 06
Sur cette somme il y avait à payer, à la même date, des mandats au montant de.....	260,809 54
	<hr/>
	\$ 2,271,376 52

Déduction faite des mandats non payés à la fin de chaque année, la balance en banques, au crédit de la province, le 30 juin 1911, excédait celle du 1er juillet 1910, de..... \$ 274,956 12

**COMPARAISON ENTRE LES RECETTES ORDINAIRES DE 1910-1911
ET LES RECETTES ORDINAIRES DE 1909-1910**

Le total des recettes ordinaires pour 1910-11 était de.....	\$ 7,032,744 99
Le total des recettes ordinaires pour 1909-10 était de.....	6,571,944 27
	<hr/>
Augmentation dans les recettes de 1910-11.....	\$ 460,800 72
	<hr/>

Les recettes provenant des services ci-dessous ont excédé celles de 1909-10 comme suit, viz:

Terres et forêts.....	\$ 79,181 81
Administration de la justice.....	16,099 41
Timbres d'enregistrement.....	38,685 75
Licences, etc.....	67,215 22
Taxes sur corporations commerciales, etc.....	23,966 16
Droits sur les successions.....	233,692 63
Loi des automobiles.....	15,570 59
Percentage des honoraires d'officiers publics.....	2,727 44
Enregistrement.....	2,154 86
Ecoles de réforme et d'industrie.....	1,106 37
Revenu casuel.....	30,160 88
Service administratif, contributions au fonds des pensions.....	4,175 17
Intérêts sur dépôts et placements.....	11,882 09
Prime, escompte et change.....	1,418 59
Intérêt sur fonds d'amortissement, en vertu de 60 Vic., ch. 2. s. 5.	769 19
Remboursement sur subventions aux chemins de fer, (taxe).....	12,188 90
Crédit pour la dette publique, en vertu de 7 Ed, VII, ch. 2.....	8,428 54
	<hr/>
	\$ 549,423 60

Les recettes provenant des services ci-dessous ont été en 1909-10 moindres comme suit, viz:

Puissance du Canada.....	\$ 20,499 26
Mines, chasse et pêche.....	30,681 67
Taxes sur mutations de propriétés.....	91 00
Taxes sur transferts d'actions, bons, etc.....	10,604 68
Entretien des aliénés.....	21,355 87
<i>Gazette Officielle de Québec</i>	1,224 97
Revenu, loi des assurances.....	2,668 18
Compagnies d'assurance provinciales.....	1,030 25
Travaux et édifices publics, loyers.....	347 00
Prêt aux incendiés de Québec.....	120 00
	<hr/>
	\$ 88,622 88

Augmentation nette en 1910-11.....\$ 460,800 72

**COMPARAISON DES DEPENSES ORDINAIRES DE 1910-11 AVEC CELLES
DE 1909-10**

Le total des dépenses ordinaires pour 1910-11 était de.....	\$ 6,126,834 95
Le total des dépenses ordinaires pour 1909-10 était de.....	5,480,590 26
	<hr/>
Augmentation dans les dépenses ordinaires en 1910-11..	\$ 646,244 69
	<hr/>

Les dépenses pour les services ci-dessous ont excédé celles de 1909-10 comme suit, viz:

Législation.....	\$ 20,684 69
Service administratif.....	39,511 36
Administration de la justice.....	28,762 01
Instruction publique.....	185,797 21
Asiles d'aliénés.....	57,005 53
Ecoles de réforme et d'industrie.....	2,972 93
Hygiène.....	3,000 00
Colonisation, mines, pêcheries, et immigration.....	67,721 07
Expédition à Chibougamou, etc.....	10,518 25
Travail.....	8,521 62
Agriculture.....	82,947 64
Terres et forêts.....	16,125 88
Institutions de bienfaisance.....	2,712 50
Charges sur le revenu.....	41,082 40
Services divers.....	94,312 15
Paiements faits par les shérifs à même leurs perceptions, fonds des bâtisses et des jurés.....	6,571 37
	<hr/>
	\$ 668,246 61

Les dépenses pour les services ci-dessous ont été moins élevées en 1909-10, comme suit:

Dette publique.....	\$ 2,107 67
Travaux publics (ordinaires).....	19,894 25
	<hr/>
	\$ 22,001 92

Augmentation nette dans les dépenses ordinaires en 1910-11.. \$ 646,244 69

Les dépenses extraordinaires pour les travaux et les édifices publics, durant l'année 1910-11, ont été de \$150,900.24 plus élevées qu'en 1909-10.

PASSIF DIRECT ET ACTIF DISPONIBLE DE LA PROVINCE DE QUEBEC
AU 30 JUIN 1911

PASSIF

Dette consolidée telle qu'avant la conversion	\$23,802,465 32	
Augmentation du capital par la conversion	1,743,526 83	
		<u>\$25,545,992 15</u>
Puissance du Canada—Balance de compte au 31 décembre 1903.		1,473,609 63
Puissance du Canada—Prix de la propriété acquise pour le chemin de fer Q. M. O. & O.		25,000 00
Dépôts en <i>fidéicommiss</i>		707,970 37
Mandats non payés		260,809 54
Obligations du palais de justice de Québec		97,600 00
Obligations du palais de justice de Sherbrooke		60,000 00
		<u>\$28,170,981 69</u>

ACTIF.

Fonds d'amortissement:

Balance prix du chemin de fer Q. M. O. & O. déposée en banques. \$	647,780 00	
Balance prix —placée sur obliga- tions du palais de justice de Québec	97,600 00	
Balance prix—placée sur obliga- tions de la cité de Québec	15,000 00	
		<u>\$ 760,380 00</u>
Rentes inscrites 3% de la province de Québec	376,257 61	
		<u>\$ 1,136,637 61</u>

Puissance du Canada:

Fonds en <i>fidéicommiss</i> \$	412,314 25	
Part de Québec au fonds des écoles communes	1,126,387 27	
		<u>\$ 1,538,701 52</u>
En banque		2,532,186 06

Coût de l'école Jacques-Cartier, Montréal, à rembourser par la vente de propriété.....	5,000 00
Prêts à diverses personnes.....	124,437 29
Nouvelle prison, district de Mont- réal, avances autorisées par l'acte 7 Ed. VII, ch. 36.....	1,660,351 59
Palais de justice du district de Mont- calm, avances autorisées par l'acte 1 Geo. V, ch. 8.....	6,126 50
Taxe du palais de justice de Qué- bec, en vertu de 45 Vic., ch. 26, et 48 Vic., ch. 16.....	97,600 00
Taxes du palais de justice de Sher- brooke en vertu de 2 Ed. VII, ch. 6.....	45,262 39
Fonds d'amortissement, compris dans dépôts en <i>fidéicomis</i>	14,739 61
	<hr/> \$ 60,000 00
	<hr/> \$ 7,161,040 57
Excédent du passif sur l'actif au 30 juin 1911.....	<hr/> \$21,009,941 12

Les changements suivants ont été opérés dans le passif et l'actif durant l'année:—

Augmentation du passif:

Dépôts en <i>fidéicomis</i> , augmentation nette.....	\$ 24,149 65
Mandats non payés, différence entre le montant au 30 juin 1910, et celui du 30 juin 1911.....	32,852 74
	<hr/> \$ 57,002 39

Diminution du passif:

Dette consolidée, par rachat:

Obligations de l'emprunt 1880. \$ 109,792 00

Dette consolidée, par rachat:

Partie de l'emprunt de 1882...	5,500 00
Obligations du palais de justice de Québec, rachetées.....	6,800 00
	<hr/> \$ 122,092 00

Diminution nette du passif en 1910-11.....\$ 65,089 61

Augmentation de l'actif:

Fonds d'amortissement, rentes inscrites 3% achetées durant l'année.....\$	33,719 41	
Puissance du Canada—Part de Qué- bec au fonds des écoles com- munes, reçu dans l'année 1910	2,687 13	
Argent en banque, augmentation nette des dépôts.....	307,808 86	
Nouvelle prison, district de Mont- réal, avances.....	349,255 46	
Palais de justice du district de Montcalm—avances.....	6,126 50	
	<u>\$</u>	699,597 36

Diminution de l'actif:

Remboursement de prêts à diverses personnes.....\$	1,000 00	
Taxe du palais de justice de Québec, reçu.....	6,800 00	
	<u>\$</u>	7,800 00
Augmentation nette durant l'année 1910-11.....\$		691,797 36
Diminution de l'excédent du passif durant l'année 1910-11.....\$		756,886 97
L'excédent du passif sur l'actif au 30 juin 1910, était de.....		\$21,766,828 09
L'excédent du passif sur l'actif au 30 juin 1911, était de.....		\$21,009,941 12
Diminution de l'excédent du passif durant l'année 1910-11.....\$		756,886, 97

DETTE CONSOLIDÉE.

Le 30 juin 1910, la dette consolidée existante, était de.....	\$25,661,284 15
Le 30 juin 1911, elle était de.....	25,545,992 15
	<u>\$</u>
Réduction de la dette consolidée durant l'année 1910-11....\$	115,292 00

S'expliquant comme suit:

Obligations de l'emprunt de 1880, rachetées.....\$	109,792 00	
Obligations de l'emprunt de 1882, rachetées.....	5,500 00	
	<u>\$</u>	115,292 00

La dette consolidée au 30 juin 1911, comprenant les obligations et les actions en cours de divers emprunts de la province, était de \$25,545,992 15
A l'encontre de laquelle le fonds d'amortissement placé s'élevait à 1,136,637 61

Laissant une balance de dette consolidée à laquelle il n'avait pas été pourvu de.....\$24,409,354 54

La balance de la dette consolidée à laquelle il n'avait pas été pourvu au 30 juin 1911, indique, sur la dette à laquelle il n'avait pas été pourvu, au 30 juin 1910, une diminution de \$149,011.41. Cette diminution est due au rachat de \$109,792.00 de l'emprunt de 1880, \$5,500.00 de l'emprunt de 1882, et à l'achat de \$33,719.41 de rentes inscrites 3 % pour le fonds d'amortissement.

DETTE NON CONSOLIDÉE.

Au 30 juin 1911, la dette non consolidée se composait:—

Dépôts en <i>fidéicommiss</i>	\$ 707,970 37
Mandats non payés.....	260,809 54
Puissance du Canada—Balance de compte au 31 décembre, 1903...	1,473,609 63
Puissance du Canada—Prix de la propriété achetée pour le chemin de fer Q, M. O. & O.....	25,000 00
	<hr/>
	\$2,467,389 54

Pour rencontrer cette dette il y avait à la même date:

Argent en banque.....	\$ 2,532,186 06
Réclamations contre des particuliers et des corporations pour prêts et avances.....	129,437 29
Nouvelle prison, district de Montréal, avance.....	1,660,351 59
Palais de justice du district de Montcalm, avance.....	6,126 50

Puissance du Canada:

Fonds en <i>fidéicommiss</i> , propriété de Québec.....	\$ 412,314 25
Part de Québec au fonds des écoles communes.....	1,126,387 27
	<hr/>
	\$ 1,538,701 52
	<hr/>
	\$ 5,866,802 96
Ce qui laisse comme surplus d'actif, sur la dette non consolidée	\$ 3,399,413 42
	<hr/>
Soit de mieux que l'an dernier.....	\$ 607,875 56

Ce qui s'explique comme suit:

Fonds en <i>fidéicommiss</i> augmentés.....	\$	24,149 65
Mandats non payés augmentés.....		32,852 74
	\$	<u>57,002 39</u>
Argent en banque augmenté.....	\$	307,808 86
Nouvelle prison, district de Montréal, avance.....		349,255 46
Palais de justice du district de Montcalm, avance.\$		6,126 50
Part de Québec au fonds des écoles communes en la possession du gouvernement du Canada, augmentée de.....		2,687 13
	\$	<u>665,877 95</u>
Avances à diverses personnes diminuées.....		1,000 00
	\$	<u>664,877 95</u>
	\$	<u>607,875 56</u>

PASSIF INDIRECT.

L'honorable chef de l'opposition et ses amis ont, tant à la Chambre qu'en dehors de la Chambre, accusé le gouvernement de dissimuler des renseignements dus au public, au sujet de certains emprunts et de certaines obligations garanties par la province, en omettant de les entrer dans les comptes publics, et ils prétendent, en outre, que le montant de ces obligations devrait apparaître comme partie de la dette publique dans l'état du passif et de l'actif.

Mon honorable ami ne saurait être absolument de bonne foi en émettant cette prétention. S'il veut bien lire attentivement l'état qu'on en trouve dans les comptes publics de l'an dernier et de cette année, il verra qu'une grande partie de ces garanties ont été données lorsque ses amis étaient au pouvoir, au moins, pour un montant de \$1,687,500.00, et que non seulement ils ne les ont pas publiées dans les comptes publics, mais ne les ont jamais entrées comme items dans aucun état du passif et de l'actif publié par eux lorsqu'ils étaient au pouvoir.

Voici la liste de ces garanties:

Montréal & Western Railway Company.....\$ 448,000 00

Cette garantie est couverte par 16 annuités de \$28,000 chacune, payables par la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, à la Montreal Western Railway Company, en versements semi-annuels de \$14,000 chacun, le 1er mars et le 1er septembre de chaque année.

Le gouvernement a la garantie additionnelle d'une première hypothèque sur toute la ligne de la Montreal & Western Railway Company depuis Saint-Jérôme, comté de Terrebonne, jusqu'au terminus à environ trois milles au nord de Labelle, dans le comté d'Ottawa, distance de 70 milles.

Hôpital des aliénés protestants de Montréal..... 325,000 00

En vertu des actes 55-56 Victoria, chapitre 39 et 59 Victoria, chapitre 5, le gouvernement a garanti le paiement de l'intérêt et du capital d'obligations au montant de \$185,000, portant intérêt au taux de 4½% par année. En vertu de l'acte 2 Ed. VII, ch. 8, le gouvernement a garanti le paiement de l'intérêt et du capital d'obligations au montant de \$65,000, portant intérêt au taux de 4½% par année. En vertu de l'acte 9 Ed. VII, ch. 3, le gouvernement a garanti le paiement de l'intérêt et du capital d'obligations au montant de \$75,000, portant intérêt à 4½% par année.

Obligations pour \$185,000 dues le 8 septembre 1912.

Obligations pour \$65,000 dues le 9 juin 1922.

Obligations pour \$75,000 dues le 1er mai 1929.

Une hypothèque sur la propriété immobilière de l'hôpital constitue la garantie de ces prêts.

A rapporter.....\$ 773,000 00

Rapporter.....\$	773,000 00
Asile d'aliénés de Beauport.....\$	90,000 00

En vertu de l'acte 57 Vict., ch. 7, le gouvernement a garanti le paiement de l'intérêt et du capital d'un prêt de \$90,000, à 4½% par année, pour une période de 30 ans à compter du 29 juin 1893, fait par la Standard Life Assurance Company aux Sœurs de la Charité, de Québec, avec hypothèque sur leurs immeubles.

Asiles d'aliénés de la Longue Pointe.....\$	500,000 00
---	------------

En vertu de l'acte 60 Vict, ch. 6, le gouvernement a garanti le paiement de l'intérêt et du capital d'un prêt de \$500,000 au taux de 3¼% par année, pendant 25 ans à compter du 17 avril 1897, fait par la North British & Mercantile Insurance Company, aux Sœurs de la Providence. Une hypothèque de \$500,000 a été donnée au gouvernement sur la propriété de la Longue Pointe.

Obligations du palais de justice de Hull.....\$	72,500 00
---	-----------

En vertu de l'acte 60 Vict., ch. 7, le gouvernement a garanti le paiement de l'intérêt et du capital de \$72,500 d'obligations à 4% par année.

Il est pourvu à l'intérêt des obligations et au fonds d'amortissement annuel pour le rachat de ces obligations à leur échéance, au moyen d'une taxe imposée en vertu de l'acte 12 Vict., ch. 112.

L'école des Hautes études commerciales de Montréal.....\$	500,000 00
---	------------

En vertu des actes 7 Ed. VII, ch. 23 et 8 Ed. VII, ch. 30, le gouvernement a garanti le paiement de l'intérêt et du capital d'obligations au montant de \$500,000 portant intérêt au taux de 4% par année.

Obligations datées du 1er juin 1909, payables en 40 ans.

Le gouvernement a comme garantie une première hypothèque sur la propriété de l'école.

Ecole technique de Montréal.....\$	700,000 00
------------------------------------	------------

En vertu des actes 7 Ed. VII, ch. 25, et 9 Ed. VII, ch. 37, le gouvernement a garanti le paiement de l'intérêt et du capital d'obligations au montant de \$700,000, portant intérêt au taux de 4% par année.

Obligations datées du 1er décembre 1909, payables en 40 ans.

Le gouvernement a comme garantie une première hypothèque sur la propriété de l'école.

Ecole technique de Montréal.....\$ 75,000 00

Par arrêté ministériel du 23 mai 1911, le gouvernement a garanti le paiement de l'intérêt et du capital d'un prêt de \$75,000, portant intérêt au taux de 5% par année.

La garantie est sujette à ratification par la législature.

Ecole Technique de Québec.....\$ 300,000 00

Par la loi 7 Ed. VII, chap. 24, le gouvernement a garanti le paiement de l'intérêt et du capital de \$300,000 de débetures, portant intérêt au taux de 4% par année.

Débetures datées le 1er mai 1910, payables en 40 ans.

Le gouvernement possède comme garantie une première hypothèque sur la propriété de l'école.

Cité des Trois-Rivières—"Débetures" du prêt aux incendiés...\$ 400,000 00

Par la loi 9 Ed. VII, Chap. 2, le gouvernement a garanti le paiement de l'intérêt et du capital de \$400,000 de débetures au taux d'intérêt de 4½% par année.

Les débetures ont été émises par la cité de Trois-Rivières en vertu de la loi 9 Ed. VII, chap. 84, et sont payables dans 50 ans à compter du 1er mai 1909.

\$ 3,410,500 00

On remarquera qu'au sujet de la plupart des institutions dont il est parlé, le gouvernement possède une première hypothèque sur les propriétés comme sureté de la garantie donnée.

Si la prétention émise par l'Honorable Monsieur est exacte, le gouvernement aurait le droit de déplacer ces obligations en ajoutant à l'actif la valeur de la propriété hypothéquée. Je lui ferai remarquer aussi que pour tirer de son argument une conclusion logique, il conviendrait aussi de placer parmi l'actif de la province tous les biens meubles et immeubles appartenant à la Couronne, tels que nos édifices parlementaires, nos terres publiques et autres propriétés. De cette façon, notre dette consolidée disparaîtrait derrière l'excédent de notre actif, et nous serions portés à commettre toutes les extravagances tant que nous travaillerions avec l'illusion que notre actif excède ainsi notre passif.

Ni le gouvernement impérial, ni celui du Dominion, ni aucun des gouvernements provinciaux, n'ont jamais, que je sache, adopté cette méthode dans leur tenue des livres. Elle conduirait sûrement à l'extravagance et à l'absurdité.

ANNEE COURANTE.

Les prévisions du revenu ordinaire et des dépenses ordinaires et extraordinaires pour l'exercice financier étaient :

Revenu ordinaire.....	\$ 6,472,651 56
Dépenses ordinaires et extraordinaires.....	6,308,424 95
Indiquant un surplus probable de.....	<u>\$ 164,226 61</u>

Cependant aux dépenses ordinaires et extraordinaires, de l'exercice courant, soumis à la Chambre à la dernière session, lesquelles s'élevaient à..... \$ 6,308,424 95

peuvent être ajoutées, les suivantes:—

Le budget supplémentaire actuellement soumis sera sans doute supérieur au budget pour ce qui regarde les services suivants, savoir:—

Assemblée Législative, Bibliothèque:—

Traitements, papeterie, etc.....\$ 8,843 21

Service administratif:

Traitements et dépense contingentes..... 7,662 90

Instruction publique:

Ecoles normales.....	3,000 00	
Pour le comité d'organisation du congrès de la langue française.....	<u>10,000 00</u>	13,000 00

Travaux publics:

Ecoles normales et bureau d'en- registrement, Montréal....	11,500 00	
Réception de leurs Altesses Royales, le duc et la duchesse de Connaught, et pour réparations à la salle du Conseil Législatif.....	<u>6,405 77</u>	17,905 77

Agriculture:

Mandat additionnel pour les cercles agricoles.....\$	40,000 00	
Encouragement à la culture des arbres fruitiers.....	2,500 00	
Chemins ruraux.....	<u>80,000 00</u>	\$ 122,500 00

Charges sur le revenu:

Frais de perception du revenu augmenté, et application de la loi des licences.....\$	12,000 00	
Traitements des commissaires des licences, etc.....	3,000 00	
Pour augmentation des traite- ments et dépenses des regis- trateurs.....	<u>8,237 00</u>	23,237 00

\$ 193,148 88

Pour montants non inclus dans le budget, payés depuis le 1er juillet 1911, sous l'autorité de statuts:

Législation—indemnité aux reviseurs.....	635 52
Ecole Technique, Québec, augmentation de son octroi.....	20,000 00
Bureau de placement des ouvriers.....	12,000 00
Ecole forestière.....	2,500 00
Loi des douze enfants.....	50 00
Loi des automobiles.....	485 94
Commission de refonte des statuts.....	7,000 00
Académie de Musique, Québec.....	2,153 55
Agent général, Londres.....	4,003 23
Crédit pour la dette publique.....	495 88
Commission des chemins à barrières.....	411 00
	<hr/>
	\$49,735 12

Mandats spéciaux depuis la même date pour les services suivants:

Agriculture:

Pour expositions.....\$	18,000 00	
Mines.....	8,338 50	
Commission royale <i>re</i> L. W. Sicotte.....	1,613 62	
Exposition pour le bien être des enfants.....	5,000 00	
	<hr/>	
		\$ 32,952 12

Les montants suivants autorisés par statuts seront requis avant le 30 juin: Bureau de placement pour les ouvriers..

Ecole forestière.....	\$1,000 00	
Commission de refonte des statuts.....	7,000 00	
Commission <i>re</i> chemins à barrières.....	254 25	
Académie de Musique, Québec...	846 65	
Agent général, Londres.....	7,000 00	
Commission d'administration des eaux courantes, disons.....	10,000 00	
	<hr/>	
		31,100 90

Payé pour chemins ruraux, recettes probables en vertu de la loi des automobiles...

	21,727 00	
	<hr/>	
		\$ 135,515 14

	<hr/>	
		\$ 328,664 02
		<hr/>
		\$ 6,637,088 97

RECETTES 1911-12

En ce qui regarde le revenu, si l'on en juge par les recettes perçues au cours des mois écoulés du présent exercice, il y a tout lieu de croire que le revenu ordinaire de toute l'année excédera de beaucoup celui de l'augmentation prévue de la dépense. Le subside du gouvernement du Dominion, d'après la population est de \$285,125.63 plus élevé que les prévisions: cela est dû à l'augmentation de la population de Québec, comme le fait voir le recensement de 1911. Les recettes provenant des droits sur les successions, et des taxes sur les corporations commerciales excèdent déjà les prévisions pour l'année, et les prévisions pour ce qui regarde les recettes totales provenant des Terres et forêts, et de la vente des timbres judiciaires et d'enregistrement et autres sources sont tout à fait encourageantes.

BUDGET POUR 1912-13.

Le budget des recettes et des dépenses de l'exercice financier finissant le 30 juin 1913, qui est compris dans l'état financier distribué aux députés a été préparé en tenant dûment compte du revenu des années passées et de celui de l'exercice courant pour ce qui regarde les recettes, et d'après les rapports des divers départements indiquant les montants qui seront requis pour les services publics, quant aux dépenses.

Ces estimés indiquent un revenu ordinaire probable de.....	\$ 7,133,221 53
Et une dépense ordinaire et extraordinaire probable de.....	6,755,820 23
	<hr/>
Donnant un surplus probable de.....	\$ 377,401 30

Je dois cependant dire que ce surplus probable sera réduit par suite de certaines dépenses autorisées par statuts qui seront soumises durant la présente session, en particulier celle qui doit être encourue relativement à la loi des bons chemins et à celle des barrières et des ponts de péages.

Il n'est pas probable que nous soyons appelés à rencontrer pendant la prochaine année fiscale plus d'une faible portion de la part de responsabilité à encourir par la province pour intérêt et fonds d'amortissement sous l'autorité du bill projeté des bons chemins. Notre responsabilité ne commencera à courir que de la date de l'émission de chaque emprunt, et très peu de ces emprunts, s'il y en a, seront contractés avant le 30 juin prochain. A tout événement, je crois que \$50,000 sera la limite. Il est probable qu'il y aura une dépense de \$100,000 sous l'autorité de l'acte projeté des chemins à barrières et ponts de péage. C'est aussi l'intention de soumettre pendant cette session des estimés supplémentaires additionnels pour le prochain exercice, afin de pourvoir à de nouvelles subventions à l'Université Laval, à Montréal et à Québec, ainsi qu'à l'Institut Royal pour l'avancement des sciences (Université McGill), mais les montants n'en ont pas encore été définitivement décidés.

Il n'y a pas de doute cependant que le revenu excèdera la dépense. Le budget des recettes a été préparé avec beaucoup de soin. Si les conditions favorables qui existent en ce moment continuent d'augmenter dans le domaine de la finance, il ne serait pas surprenant de constater que nos recettes excèderaient les prévisions pour ce qui regarde quelques sources de revenu, en particulier celles des terres de la Couronne et des successions, autrement dit nous avons de fortes raisons de croire que notre espoir sera au moins réalisé.

DERNIER RECENSEMENT 1911

Par le recensement de 1901, la population de cette province était de 1,648,898. D'après le recensement pris en juin dernier, la population est donnée à 2,005,305, augmentation de 356,407. La subvention du Dominion à la province de Québec, basée sur la population et l'allocation spéciale, à venir au 30 juin 1907, donnaient un montant annuel de \$959,252.80, la subvention étant basée sur le recensement périmé de 1861. Grâce aux efforts persistants et à l'habileté d'homme d'Etat déployée par le Premier ministre, dans la direction de l'heureuse campagne des provinces pour obtenir une modification et un rajustement des conditions établies par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, à partir du 30 juin 1907, lorsque l'amendement est venu en force, le subside et l'allocation se sont trouvés portés à \$1,559,118.40, soit une augmentation de 599,865.60. Pour la prochaine décade, le subside et l'allocation seront de \$1,844,244.00 par année, soit une augmentation de \$285,125.60 par année, ou \$884,991.20 de plus que ce qui était reçu chaque année antérieurement au 30 juin 1907.

LA SUBVENTION AU PONT DE QUEBEC

En 1900, il a été voté à la Compagnie du Pont de Québec, une somme de \$250,000.00 payable à raison de \$30,000 par année pendant huit ans, et \$10,000 pour la neuvième année. A cette époque le projet comportait, non-seulement un pont pour chemin de fer, mais en même temps un passage pour voitures et piétons. Le pont s'écroula en 1907. Il fut par la suite décidé par le gouvernement du Dominion que le pont serait reconstruit comme ouvrage fédéral. Les plans et devis furent modifiés de manière à ne pas pourvoir à un passage pour voitures et piétons.

Dans ces circonstances, l'ancienne administration fédérale crut juste de rembourser au gouvernement provincial le montant qu'il avait payé à la Compagnie du Pont jusqu'à l'époque de l'écroulement, savoir \$250,000.00, et conséquemment, cette remise fut inscrite dans les estimés soumis au Parlement, et une partie du montant fut votée. Dans l'intervalle, l'ex-gouvernement sortit de charge; et je suis heureux de dire que la nouvelle administration a pourvu au paiement de la balance, dans les estimés qu'elle a soumis au Parlement, et que le crédit a été voté et sanctionné le 5 décembre dernier. J'ai donc le plaisir d'annoncer que cette somme de \$250,000 va tomber dans la caisse provinciale dans le cours du présent exercice.

L'EMPRUNT DE 1882.

Dans mon exposé budgétaire de l'année dernière, j'ai fait allusion à cet emprunt, qui s'élevait à \$3,499,833.33, dont £500,000 sterling de débetures égalant \$2,433,-333.33, avaient été émis à Londres, et \$1,066,500.00 à Québec. Sur ce montant, il a été racheté des débetures au montant de \$1,006,753.33 par la conversion de la dette publique, laissant un découvert de \$2,493,080.00, dont \$1,712,580.00 ou £351,900 sterling, payables à Londres, et \$780,500 à Québec; sauf cependant \$5,500,000 rachetés durant la dernière année fiscale.

Ces débetures étaient remboursables le ou après le 1er juillet 1912, sur avis d'un an à l'avance. Elle portent intérêt à 5 p. c. par année.

J'ai aussi déclaré dans le temps que c'était l'intention du gouvernement de donner avis tel que requis, du paiement de cet emprunt le 1er juillet 1912, si on le jugeait bon, et j'espérais que l'état de nos finances serait assez bon pour nous permettre de prendre cette décision sans avoir à émettre un nouvel emprunt pour effectuer ce paiement.

Antérieurement au 1er juillet dernier, il fut finalement décidé de racheter cet emprunt, et l'avis requis fut en conséquence donné.

On pourrait peut-être croire qu'il eût été de bonne politique de renouveler l'emprunt au moyen d'un autre emprunt à moindre taux d'intérêt, ce qui est possible aujourd'hui, vu l'excellent crédit dont jouit la Province sur le marché monétaire. Il me semble cependant que la décision prise par le ministère était la meilleure, car s'il arrive à la Province de vouloir retourner sur le marché financier pour contracter un emprunt, le fait d'avoir honoré celui-ci en le payant en or, lui ouvrirait les portes et accroîtrait encore son crédit.

L'état suivant de nos finances au 30 juin dernier fait bien voir que nous sommes en position d'effectuer ce rachat sans la moindre difficulté:

EMPRUNT DE 1882.

Balance non rachetée, 30 juin 1911, Londres.....	\$ 1,712,580 00	
Balance non rachetée, 30 juin 1911, Québec.....	775,000 00	
		\$ 2,487,580 00
Fonds déposés en banque, 30 juin 1911, non com-		
pris les dépôts en <i>fidéicommiss</i>	\$ 2,188,355 33	
Moins mandats non payés, 30 juin 1911.....	260,809 54	
		\$ 1,927,545 79
Avances à la prison de Montréal, 30 juin 1911....	\$ 1,660,351 59	
Dont remboursement autorisé sur le produit de la		
vente des débetures.....	1,500,000 00	
		\$ 3,427,565 79
En plus des débetures non rachetées de l'emprunt		
de 1882, au 30 juin 1911.....	\$ 939,965 79	

Je puis dire que si la progression du revenu se maintient d'ici à la fin de l'année courante, et que la balance en banque reste au moins aussi forte qu'elle était le 1er juillet 1911, il est fort possible que le gouvernement puisse effectuer le paiement de cet emprunt, sans se voir obligé de recourir à l'émission des débetures de la prison de Montréal, en supposant que ceci fût jugé opportun, attendu qu'on aurait comme sommes disponibles les \$250,000 remboursables par le gouvernement fédéral pour la contribution au Pont de Québec, et aussi les \$412,325.00 restées en ses mains à 4 pour cent d'intérêt, dont avis de remboursement a été donné.

Il est bon de remarquer que s'il devenait nécessaire d'émettre les débetures de la prison de Montréal, la dette fondée n'en serait nullement augmentée, attendu que ces débetures sont une charge sur le district de Montréal, un passif indirect, et seraient traitées exactement de la même manière que les débetures des Palais de Justice de Québec et de Sherbroöke l'ont été. Le paiement de cet emprunt réduira le fardeau de nos intérêts de \$124,379,00.

J'éprouve un véritable plaisir et de la satisfaction à constater ce fait. Il marque une époque dans l'histoire de la Province, c'est en effet la première fois que les débetures d'un emprunt sont rachetées d'un coup à même les sources disponibles du revenu.

RECETTES

Les recettes ordinaires probables pour l'année 1912-1913, sont de	\$ 7,133,221 53
Les recettes ordinaires probables de l'année courante 1911-12 ont été de.....	6,472,651 56
	\$ <u> </u>
L'excédent du revenu probable pour le prochain exercice financier sur le revenu probable de l'année courante est en conséquence.	660,569 97
Les recettes réelles ordinaires pour l'année 1910-1911 étaient de..	7,032,744 99
Le revenu ordinaire probable pour l'année 1912-13 excède le revenu ordinaire probable pour l'année 1910-11, de.....	100,476 54

DEPENSES.

Les dépenses ordinaires et extraordinaires probables pour l'année 1912-13 sont de.....	6,755,820 23
Les dépenses ordinaires et extraordinaires probables pour l'exercice de 1911-12 étaient de.....	6,308,424 95
L'excédent des dépenses ordinaires et extraordinaires probables du prochain exercice financier sur celles de l'année courante est en conséquence de.....	447,395 28
Les dépenses ordinaires et extraordinaires réelles pour l'exercice financier de 1910-11 étaient de.....	6,424,900 04
Les dépenses ordinaires et extraordinaires probables, pour l'année 1912-13 indiquent une augmentation, sur les dépenses ordinaires et extraordinaires de l'année 1910-11 de.....	330,920 19

REMARQUES SUR CERTAINS ITEMS DE REVENU POUR LE PROCHAIN EXERCICE.

TERRES DE LA COURONNE

J'ai déjà dit que les recettes de l'exercice de 1910-11 provenant du département des Terres de la Couronne, avaient excédé celles de l'exercice financier de 1909-10, de \$79,181.81, et que ceci était notamment dû à une plus grande production de bois tiré des terres sous licence.

L'estimation des recettes de ce département pour l'exercice courant de 1911-12 a été de \$1,410,000. Les recettes de l'année courante excédaient déjà au 31 décembre dernier, celles de l'exercice précédent, à la même date, de \$119,132.58. Ce fort accroissement de recettes provient surtout des droits plus élevés qui ont été imposés aux termes des nouveaux règlements sur les rentes foncières et les droits de coupe, droits qui, calculés sur la production de l'hiver passé, porteraient le revenu du département à quelque chose de plus que \$1,500,000. Nous prévoyons donc encore que les recettes de ce département seront de \$1,510,000 en 1912-13, soit \$100,000 de plus que l'an dernier. Depuis que les nouveaux règlements ont été mis en vigueur, on constate une recrudescence d'activité dans le commerce de bois de pulpe: plusieurs nouvelles fabriques de papier et de pulpe ont surgi, représentant un placement de plusieurs millions de dollars.

Quand à la sagesse des nouveaux règlements en question, je pourrais avec autorité citer une opinion indépendante, exprimée dans le rapport d'une de nos plus importantes institutions financières, à ses actionnaires, savoir: la Banque des Cantons de l'Est, à la date du 6 décembre dernier:—" La loi sage du gouvernement provincial en augmentant les droits de coupe, sur le bois coupé dans les terres du gouvernement, et en prohibant en même temps l'exportation de la pulpe et du bois manufacturé provenant des terres de la Couronne, a eu pour effet pendant un certain temps de paralyser cette branche d'industrie, mais elle a eu pour résultat d'établir des fabriques de pulpe, et de développer celles qui sont déjà en exploitation donnant par là plus d'ouvrage à nos ouvriers, et faisant rapporter à nos forêts leurs plus précieux produits."

DROITS SUR LES SUCCESSIONS.

Comme je l'ai déjà signalé, les recettes provenant des successions pendant le dernier exercice financier ont excédé les prévisions de \$572,027.20. Il est pratiquement impossible, d'après les données que nous possédons, de prévoir autrement qu'en moyenne, le montant de recettes que peuvent produire dans une période donnée, les droits sur les successions.

Durant les deux dernières années, il s'est produit un mouvement ascendant dans la valeur des actions des principales compagnies financières, industrielles et de transport. L'activité persistante que l'on apporte à l'exploitation des entreprises commerciales, en tout endroit, contribue chaque jour à augmenter la richesse de la Province. Le nombre de grosses successions qui se sont ouvertes pendant le dernier exercice financier que nous sommes à examiner a contribué à grossir le revenu d'une façon inattendue. Les recettes totales ont été de

\$1,072,027.20. Sur ce montant, en référant aux comptes publics, \$523,137.43 ont été produits par les successions de six personnes seulement. Ceci démontre bien la difficulté qu'il y a de prévoir avec quelque précision le revenu qui peut provenir de cette source. Il n'y a pas de doute que s'il se produisait une dépression dans le commerce, suivie d'une baisse dans les stocks et valeurs, le revenu serait sensiblement diminué, et il faut en préparant le budget, toujours tenir compte de cette éventualité. Je crois tout de même, m'appuyant sur l'expérience des deux dernières années et sur l'apparence actuelle des affaires, qu'on peut avec raison prévoir pour la prochaine année fiscale une recette de \$850,000.00 de cette source, soit \$210,000 de plus que le chiffre prévu dans les estimés pour l'année courante.

Une législation sera soumise à la présente session, pour amender la loi quant à l'imposition des petites successions et pour augmenter l'exemption de taxe dans les successions en ligne directe.

LICENCES.

A en juger par les chiffres du revenu sous le chapitre des licences, on serait porté à croire que le peuple boit à la "santé de la nation", mais ceci est plus apparent que réel. Le revenu des licences l'an passé a été de \$938,664.00, \$88,664.00 de plus que les estimés; il dépassait de \$67,215.22 le revenu de l'exercice précédent. Nous évaluons le revenu du prochain exercice à \$900,000.00; soit une augmentation de \$40,000.00 sur l'année courante.

Il ne semble pas que la loi de fermeture à bonne heure, qui est entrée en vigueur le 1er mai 1911, ait occasionné une diminution de revenu.

Cette augmentation s'est produite en dépit de la diminution du nombre de municipalités accordant licence, ainsi que du nombre des licences même, comme il est démontré par l'état comparatif suivant:

	1910-11	1911-12
Comtés où il n'y a pas de licence.....	12	13
Municipalités qui ont adopté des règlements de prohibition...	307	328
Municipalités qui n'ont pas de règlements concernant la prohibition, mais dans lesquelles, il n'y a pas de licence.....	341	429
Municipalités dans lesquelles il y a des règlements limitatifs et dans lesquelles des licences ont été émises en vertu de ces règlements.....	31	34
Municipalités dans lesquelles il y a un règlement limitatif mais qui n'ont émis aucune licence.....	9	10
Municipalités dans lesquelles le nombre des licences de liqueurs est limité non par règlement mais par les articles 943 et 968 de la loi des licences de Québec.....	18	18
Nombre total des municipalités dans lesquelles des licences ont été émises y compris les cités et villes.....	324	271
Nombre total de municipalités dans lesquelles il n'existe aucune licence.....	648	767

Des mesures énergiques ont été prises durant toute l'année pour donner effet aux dispositions de la loi et pour citer en justice tous les délinquants. Dans quelques localités, ceux-ci se sont montrés récalcitrants. On a une bonne mesure de l'activité déployée par le département dans le fait que le revenu provenant des pénalités a été de \$51,749.00 comparé avec celui de \$27,651.61 pour l'exercice de 1907-08; \$28,884.63 pour 1908-09; et de \$33,031.12 pour celui de 1909-10, ce qui prouve que la province reçoit bonne compensation pour les frais additionnels encourus dans l'application de la loi.

REMARQUES SUR CERTAINS ITEMS DE DÉPENSE POUR LE PROCHAIN EXERCICE.

AGRICULTURE ET CHEMIN RURAUX

Prévision de 1912-13.....	\$ 679,600 00
Prévisions de 1911-12.....	555,550 00
	<hr/>
Augmentation.....	\$ 124,050 00

Comme le laisse voir le discours du Trône, au sujet de la voirie rurale, il est nécessaire d'augmenter largement la dépense destinée à l'amélioration des grandes voies.

En 1907, le gouvernement a commencé à s'emparer énergiquement de cette question, en insérant au budget un crédit de \$50,000.00 par année. L'année suivante, ce crédit fut porté à \$75,000.00. A venir au 30 juin dernier, il avait été dépensé \$260,321.21 pour l'amélioration de la voie rurale. Pour l'année courante, le crédit a été porté à \$250,000.00, et par surcroît la Chambre sera appelée à voter, dans les estimés supplémentaires de l'année courante, lesquels sont actuellement soumis, une somme additionnelle de \$80,000.00. Les estimés pour le prochain exercice pourvoient à un crédit de \$350,000.00, soit une augmentation de \$100,000.00 sur les estimés de l'année courante.

Cette campagne a été entreprise dans le but de stimuler le zèle des municipalités rurales pour l'amélioration de leurs chemins, de leur en faire comprendre la nécessité et de provoquer l'entreprise locale. Il n'y a eu rien de coercitif dans les moyens employés; l'un des grands objets du mouvement a été d'induire les municipaux à abandonner les vieux systèmes en vogue depuis tant d'années pour l'entretien et la réparation des routes, tels que la corvée, la part de route de chacun, et au contraire de les engager à adopter le système de voirie à frais communs, chaque municipalité entreprenant elle-même la confection et l'entretien de ses chemins aux dépens de la corporation, au moyen des taxes locales. Le gouvernement a fait l'acquisition de machines à chemins au montant de \$150,333.34, les a mises à la disposition des municipalités, et des hommes experts ont été envoyés par le département pour en enseigner l'usage. Mais il devient de plus en plus évident qu'il faut des mesures encore plus expéditives pour arriver à des résultats plus sérieux et plus permanents. C'est l'opinion générale que le gouvernement doit faire un pas de plus, et ce sentiment a trouvé expression dans les journaux et les corps publics.

Les principaux membres de l'Opposition se déclarent en faveur du principe, bien qu'ils puissent en désapprouver les méthodes. Aussi va-t-on prendre des mesures pour accélérer ce mouvement en avant. Pendant cette session, une législation sera proposée, demandant à la Chambre d'autoriser le gouvernement à payer l'amortissement et la moitié de l'intérêt sur tout emprunt contracté par les municipalités pour entreprendre la confection des chemins permanents aux conditions prescrites par le statut, jusqu'à concurrence de \$10,000,000.00, les municipalités s'engageant à payer l'autre moitié de l'intérêt.

Dans le cas où des emprunts seraient contractés par les municipalités pour le plein montant, la charge annuelle sur le revenu de la Province pour payer l'amortissement et sa part d'intérêts ne s'élèverait qu'à la somme de \$332,623.77, la part des municipalités étant de \$200,000.00 par année. L'intérêt sur les obligations serait de 4%, le fond d'amortissement, placé ou déposé, de 3%.

Je n'ai pas pour le moment la liberté d'entrer dans les détails de la législation projetée; je me contente de dire qu'il sera pourvu à ce que les municipalités qui se mettront sous les auspices de cette loi n'aient pas le droit de participer au crédit général de \$350,000.00 inscrit dans les estimés. Il est donc plus que probable que, pour peu que les municipalités donnent dans le nouveau mouvement, la dépense annuelle pour les bons chemins sera notablement amoindrie; peut-être même disparaître-t-elle avec le temps.

Par suite des amendements de la dernière session à la loi concernant les automobiles, augmentant les droits, on constate une forte augmentation du revenu de ce chef. Ce revenu est évalué à \$25,000.00 pour le prochain exercice. Je ne doute pas de voir cette source de revenu grossir d'année en année, jusqu'à atteindre un chiffre très élevé, car il est évident que l'amélioration de la voirie aura pour effet de multiplier le nombre des automobiles.

Les automobilistes méritent d'être considérés à un haut degré comme les pionniers du mouvement des Bons Chemins. Plus qu'aucune autre classe d'hommes, ils ont signalé l'état déplorable de nos routes. D'autre part, quelques municipalités hésitaient à se lancer dans la bonne direction, parce qu'on semblait être sous l'impression que les bons chemins n'étaient demandés que par les automobilistes. Je crois que ce sera une grande cause de satisfaction pour ceux-ci d'apprendre que les contributions qu'ils sont obligés de verser dans le Trésor pour supporter les charges publiques seront exclusivement employées sur les routes qu'ils fréquentent; les municipalités de leur côté devront être enchantées de savoir que ceux qui font un si grand usage de leurs chemins contribuent à leur entretien.

D'après la loi actuelle, il est entendu que le revenu provenant de cette source, dépassant à la fin de chaque exercice financier le coût de l'administration, doit être remis au département de l'agriculture, et employé à l'amélioration des chemins, en sus des autres crédits accordés au département pour cette fin. La loi sera amendée à la présente session de manière à décréter que le revenu des droits sur les automobiles, déduction faite des frais d'administration, sera appliqué à défrayer *pro tanto* l'amortissement et l'intérêt des emprunts con-

tractés par les municipalités et garantis par le gouvernement en vertu de l'emprunt municipal projeté de \$10,000,000.00.

Dans de pareilles conditions, li n'y a pas à douter que le gouvernement éprouvera peu de difficulté à rencontrer ces nouveaux engagements à même le revenu ordinaire, et que la Province n'aura pas par conséquent à emprunter un sou pour cet objet.

Au nombre des autres dépenses qui ont été augmentées dans ce département sont les suivantes :

Sociétés d'agriculture.....\$	19,550 00
Ecoles d'agriculture.....	5,500 00
Entretien des écoles.....	1,000 00

PONTS METALLIQUES

A côté des bons chemins, la politique des ponts en fer ne saurait être oubliée. De bons chemins, sans ponts solides et permanents, serait chose grotesque, Depuis 1905 jusqu'au 31 juin dernier, il a été contribué, comme aide aux municipalités pour construction des ponts en fer et en pierre, une somme de \$362,356.92. Le crédit voté pour l'année courante est de \$125,000, et on l'a augmenté de \$25,000 pour le prochain exercice; c'est donc \$150,000 qui seront dépensées à cette fin l'an prochain.

CHEMINS A BARRIERES ET PONTS DE PEAGE.

Comme il a été annoncé dans le discours du Trône, la question de l'abolition des chemins à barrières et des ponts de péage, qui a occupé l'attention du gouvernement pendant plusieurs années, devra être résolue. L'an dernier, la commission nommée pour s'enquérir sur le sujet a fait son rapport. Le gouvernement a décidé de prendre des mesures qui amèneront la disparition des chemins et des ponts de péage, assurant ainsi la parfaite liberté des communications. La dépense à faire représentera une somme considérable, Le rapport en question indique qu'il y a dans la Province 20 chemins à barrières, d'une longueur totale de 236½ milles et 42 ponts de péage, représentant un capital probable de \$1,500,000. Ce n'est pas notre intention d'emprunter des fonds pour effectuer l'opération d'un seul coup. L'idée est de procéder graduellement, en proportion de nos moyens et dans les limites du revenu. L'honorable ministre des Travaux Publics présentera durant cette session une législation, créant un crédit de \$500,000 à être dépensé d'ici à cinq ans, pour aider les municipalités intéressées à produire ce résultat si éminemment désirable. Cette législation investira aussi les municipalités de l'autorité nécessaire: le droit d'expropriation, et tout le rouage légal nécessaire à cette fin. En conséquence, le crédit de \$50,000 qui figurait dans les astimés de l'année courante disparaîtra pour être remplacé par le nouveau statut. On ne compte pas que plus de \$100,000 soient requises à cette fin pour le prochain exercice.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

Budget de 1912-13.....	\$ 1,216,597 10
Budget de 1911-12.....	1,085,950 40

<hr/>	
Augmentation pour 1912-13.....	\$ 130,646 70

Items augmentés:

Bishops' College.....	\$ 1,300 00
Ecole Polytechnique.....	5,000 00
Ecoles Normales.....	19,500 00
Achat d'instruments et chaire d'arpentage.....	1,000 00
Pour encourager la construction et l'entretien de nouvelles académies pour garçons.....	10,000 00
Pour être distribué parmi les écoles publiques en dehors des cités et villes, conformément aux dispositions des articles 2929 et 2930 des S. R. Q., 1909, pourvu que les municipalités paient à leurs institutieurs un salaire annuel d'au moins cent vingt-cinq piastres, ce mon- tant ne devant pas être sujet aux disposi- tions de l'art. 3012, des S. R. Q., 1909.....	60,000 00
Pour être distribué parmi les écoles publiques en dehors des cités et villes, conformément aux dispositions des articles 2929 et 2930 des S. R. Q., 1909, pourvu que les municipalités paient à leurs instituteurs un traitement annuel d'au moins cent cinquante piastres, ce montant ne devant pas être sujet aux dis- positions de l'article 3012 des S. R. Q., 1909.	40,000 00
Livres de récompenses.....	3,860 00
Monument National, Montréal.....	1,500 00
Pour être distribué parmi les institutions catho- liques en vertu de l'article 2937 S. R. Q., 1909, \$46,500.00 au moins devant être accordées aux écoles modèles et académies...	3,027 20
Pour être distribué parmi les institutions protes- tantes conformément aux dispositions de l'article 2937 des S. R. Q., 1909.....	459 50
<hr/>	
\$	145,646 70

Moins:

Université Laval, Québec.....	\$ 6,000 00
Ecole de chirurgie, Montréal.....	2,000 00
Université Laval, Montréal.....	4,000 00
Université McGill, Montréal.....	3,000 00
<hr/>	
\$	15,000 00

<hr/>	
\$	130,646 70
<hr/>	

Nous nous proposons, tout d'abord, de distribuer le crédit de \$125,000.00, à toutes les municipalités, en dehors des villes ou des villages qui paient à chacun de leurs instituteurs ou institutrices un salaire annuel de pas moins de cent piastres. C'est la continuation du crédit de \$50,000.00 en 1909, de \$75,000.00 en 1910, et de \$100,000.00 en 1911. Le fait qu'une municipalité paie un salaire de \$100.00 en moyenne, n'est pas et n'a pas été suffisant pour lui donner droit de partager dans ce crédit. Il est absolument nécessaire que chaque instituteur de la municipalité reçoive un traitement d'au moins cent piastres. Nous nous proposons ensuite de distribuer dans les mêmes proportions, une somme additionnelle de \$60,000.00 à toute municipalité qui paie à chacun de ses instituteurs un salaire de pas moins de \$125.00 par année. Nous nous proposons en troisième lieu de distribuer une somme additionnelle de \$40,000.00, à chaque municipalité qui paiera à chacun de ses instituteurs un salaire de pas moins de \$150.00 par année. Les municipalités de la première catégorie ne profiteront que du premier crédit; celles de la deuxième catégorie ne profiteront que du premier et du second crédits, et les municipalités tombant dans la troisième et la plus haute catégorie profiteront du premier, du deuxième et du troisième crédits.

Nous serions prêts à proposer une échelle de salaires plus élevée pour donner droit à ces allocations, si les circonstances le permettaient. Mais les circonstances sont telles, que pour le présent du moins, la fixation du minimum à \$200.00 par exemple, serait démentir le véritable objet pour lequel cette aide est accordée. L'engagement des instituteurs est une question qui reste sous le domaine des commissions scolaires locales. Le but de ces allocations est d'encourager l'emploi d'instituteurs compétents. Ce but ne peut être atteint que par le paiement de salaires convenables. On ne prétend pas que \$100.00, \$125.00 ou \$150.00 soient un salaire convenable pour un instituteur bien formé et instruit, dans les conditions actuelles, ni même que le salaire le plus élevé ici mentionné soit sur le pied de ceux que l'on paie ailleurs aux instituteurs ruraux; mais il est bien évident que vu le nombre considérable des municipalités qui restent au-dessous des chiffres mentionnés, les octrois ne suffiraient pas à effectuer un progrès dans ces municipalités si le minimum du salaire était tout à coup porté beaucoup plus haut que la moyenne actuelle des salaires.

On considérerait les octrois comme impossibles à atteindre et on en resterait au niveau inférieur.

Si le gouvernement de la Province pouvait se charger du paiement des salaires de tous les instituteurs, chose impossible d'après notre système, il assumerait par là même la responsabilité de relever beaucoup plus le niveau des salaires. Mais cette responsabilité repose encore sur la conscience et l'intelligence des groupes locaux. Le plus que le gouvernement puisse faire, c'est d'aider au relèvement des salaires, et ces octrois, si l'on prend en considération les salaires payés actuellement dans la majorité des cas et la probabilité que les municipalités, de leur côté, sauront répondre à cette largesse en redoublant d'efforts, sont de nature à activer, d'une manière beaucoup plus générale le zèle de chacune d'elles, que si le niveau du salaire était d'un seul coup porté beaucoup plus haut que celui que les municipalités sont actuellement disposées à atteindre.

On doit remarquer que les items autrefois votés à l'université Laval pour ses diverses facultés tant à Québec qu'à Montréal, ont été retranchés du budget, de même que l'item de \$3,000.00 que l'on votait autrefois, à l'université McGill. Il a été reconnu depuis plusieurs années que la Province n'a pas donné à nos universités l'appui qu'elle leur devait. Ces institutions ont rendu de grands services dans le développement du pays. Elles sont à la tête de notre système d'éducation. Elles ont été soutenues dans le passé surtout par les largesses de particuliers riches et philanthropes dont les noms sont légions.

Bien que nous appartenions à un jeune pays, ceux qui sont sortis de ces institutions ont brillé dans toutes les sphères de la société, ici comme à l'étranger, et ont contribué à rehausser l'honneur de leur pays. Pour répondre à ces demandes d'aide plus substantielle, fortement appuyées par des représentants de l'industrie, du commerce et des professions libérales, ce que prouve si bien les fortes recommandations et approbations que nous en avons reçues, le gouvernement a décidé d'augmenter considérablement les octrois accordés à ces universités, et ceux qui ont été supprimés seront remplacés, comme je l'ai déjà dit, par des octrois dont le chiffre sera fixé plus tard, dans le budget supplémentaire que l'on se propose de soumettre à la considération de la Chambre au cours de cette session.

On voit aussi, que nous nous efforçons, à l'aide de ces crédits augmentés, d'éliminer l'un des reproches que l'on fait si souvent aux institutions éducationnelles de la province de Québec, à propos de nos institutions mal rétribués et de nos universités si peu soutenues par l'état.

CONCLUSION.

J'ai beaucoup insisté sur nos augmentations de dépenses et sur le revenu que nous prévoyons. Ces dépenses sont-elles sages, les circonstances les justifient-elles, et peut-on les encourir simultanément avec une réduction générale des taxes existantes? Personnellement, étant donné les circonstances où nous nous trouvons, j'hésiterais à prendre la responsabilité de recommander une réduction générale des taxes. Ces réductions, quand elles arrivent, doivent se faire graduellement; elles dépendent de l'état du revenu et des nécessités publiques.

En dehors de notre revenu total, savoir: \$7,032,744.99, perçu l'année dernière, j'ai calculé que \$2,691,785.68 peuvent être considérées comme provenant de taxation sous une forme ou sous une autre, ce qui veut dire pour notre population de 2,005,305 âmes, une taxe par tête de \$1.34. Notre jeune et progressive province sœur, la Colombie Anglaise, avec une population de 362,768 habitants, a un revenu de \$10,492,000.00 sur laquelle somme, \$4,424,707.00 proviennent de l'imposition des taxes, ce qui fait une dette par tête de \$12.19. La cité de Montréal retire de l'imposition des taxes un revenu plus considérable que la Province de Québec. Ce serait un grand malheur si, par une erreur de politique, la Province se voyait de nouveau plongée dans une ère d'emprunts et de déficits dont elle est depuis tant d'années exempte grâce à la sage et féconde politique inaugurée par

feu l'hon. M. Marchand, et perpétuée avec tant d'éclat et de succès par notre présent Premier Ministre. Une sage dépense, contenue dans les limites du revenu, est d'après moi la véritable, la meilleure économie. Sachons tous patriotiquement porter notre part du fardeau de l'Etat, encourageons tout mouvement tendant au développement de nos magnifiques ressources, au relèvement des conditions morales et sociales de notre peuple, de manière à le rendre heureux et content de son sort chez lui, admiré respecté à l'étranger.

J'espère, monsieur l'Orateur, avoir démontré que la Province sous la direction du parti libéral depuis 15 ans, a à sa tête une administration sage et industrielle. Monsieur l'Orateur, j'ai l'honneur de proposer que cette Chambre siège maintenant en comité pour prendre en considération les subsides à voter à Sa Majesté.

ÉTAT No. 1

Année finissant.	Revenu ordinaire.	Dépenses ordinaires.	Déficit.	Surplus.	Dépenses ordinaires		Déficit.	Surplus.
					ordinaire.	et extraordinaires.		
30 juin, 1892.....	\$3,467,079 35	\$4,446,639 60	\$ 979,560 25	\$ 449,249 09	\$3,467,079 35	\$4,997,681 48	\$1,530,602 13
do 1893.....	4,401,507 84	3,952,258 75	431,381 41	4,401,507 84	4,190,522 85	\$ 210,984 99
do 1894.....	4,308,461 04	3,877,079 63	182,061 49	4,308,461 04	4,268,034 87	40,426 17
do 1895.....	4,228,032 52	4,045,971 03	260,113 40	4,228,032 52	4,198,470 04	29,562 48
do 1896.....	4,331,196 17	4,071,082 77	4,331,196 17	4,129,568 11	201,628 06
do 1897.....	3,874,966 22	4,685,450 42	810,484 20	3,874,966 22	4,862,282 70	987,316 48
Déficit total				\$1,790,044 45	\$1,322,805 39	Déficit total		\$2,517,918 61
Surplus total	Surplus total		\$ 482,601 70
Déduction, surplus total				1,322,805 39	Déduct., surplus total..		482,601 70
Déficit net				\$ 467,239 06	Déficit net		\$2,035,316 91
Déficit—Moyenne de chaque année.....				\$ 77,873 17	Déficit — Moyenne de chaque année		\$ 339,219 49

Année finissant.	Revenu ordinaire.	Dépenses ordinaires.	Déficit.	Surplus.	Dépenses ordinaires		Déficit.	Surplus.
					ordinaire.	et extraordinaires.		
30 juin, 1898.....	\$4,177,656 35	\$4,364,686 68	\$ 187,030 33	33,615 33	\$4,177,656 35	\$4,415,370 38	\$ 237,714 03
do 1899.....	4,223,579 43	4,189,964 10	23,192 57	4,223,579 43	4,201,023 21	\$ 22,556 22
do 1900.....	4,451,578 29	4,428,385 72	71,339 74	4,451,578 29	4,433,385 72	18,192 57
do 1901.....	4,563,432 18	4,492,092 44	44,837 73	4,563,432 18	4,516,257 62	47,174 56
do 1902.....	4,515,169 88	4,470,332 15	169,155 99	4,515,169 88	4,490,677 32	24,492 56
do 1903.....	4,699,772 87	4,530,616 88	135,717 30	4,699,772 87	4,596,060 65	103,712 22
do 1904.....	4,880,686 54	4,744,969 24	101,118,30	4,880,686 54	4,795,469 24	85,217 90
do 1905.....	5,039,001 07	4,937,882 77	327,749 14	5,039,001 07	4,989,905 95	49,095 12
do 1906.....	5,340,166 88	5,012,417 74	579,344 32	5,340,166 88	5,179,817 55	160,349 33
do 1907.....	5,270,594 74	4,691,250 42	1,076,696 71	5,270,594 74	4,764,844 34	505,750 40
do 1908.....	6,016,615 77	4,939,919 06	640,307 17	6,016,615 77	4,980,919 06	1,035,696 71
do 1909.....	6,082,187 39	5,441,880 22	1,091,354 01	6,082,187 39	5,539,880 22	542,307 17
do 1910.....	6,571,944 27	5,480,590 26	905,910 04	6,571,944 27	5,627,755 11	944,189 16
do 1911.....	7,032,744 99	6,126,834 95	7,032,744 99	6,424,900 04	607,844 95
Déficit total				\$ 187,030 33	\$5,200,338 35	Déficit total		\$ 237,714 03
Surplus total	187,030 33	Surplus total		\$4,146,578 27
Déduction—Déficit total	Déd.—Déficit total		237,774 03
Surplus net	\$5,013,308 02	Surplus net		\$3,908,864 24
Surplus—Moyenne de chaque année	\$ 358,093 43	Surplus — Moyenne de chaque année		\$ 279,204 59

ETAT No. 2.

Excédent du passif sur l'actif au 17 décembre 1891.....	\$16,468,470 57
Excédent du passif sur l'actif au 30 juin 1897.....	24,394,691 08
	<hr/>
Augmentation de l'excédent du passif sur l'actif.....	\$ 7,926,220 51

Calculé comme suit, savoir:

Augmentation du passif.

Dette fondée.....	\$ 8,986,780 75
Emprunt temporaire	550,000 00
Fonds en <i>fidéicomis</i> , et dépôts.....	28,796 22
Mandats non payés.....	293,656 87
	<hr/>
	\$ 9,859,233 84

Diminution du passif.

Intérêts sur dépôts de garantie des Cies de chemins de fer.....	\$ 1,490,591 29
Balance due sur construction du chemin de fer Q. M. O. & O.....	60,680 12
Perte sur dépôt à la Banque d'Echange.....	281 25
	<hr/>
	1,551,552 66
Augmentation nette du passif.....	\$ 8,307,681 18

Augmentation de l'actif.

Argent en banques.....	\$ 497,937 38
Avances à diverses personnes.....	16,480 20
	<hr/>
	\$ 514,417 58

Diminution de l'actif.

Coût de l'école Normale Jacques-Cartier, Mont- réal, devant être remboursé à même le prix de vente de la propriété.....	132,956 91
	<hr/>
Augmentation nette de l'actif.....	381,460 67
Augmentation nette de l'excédent du passif sur l'actif entre le 17 décembre 1891 et le 30 juin 1897.....	\$ 7,926,220 51

ETAT No. 3.

Excédent du passif sur l'actif au 30 juin 1897.....	\$24,394,691 08
Excédent du passif sur l'actif au 30 juin 1911.....	21,009,941 12
	<hr/>
Réduction de l'excédent du passif sur l'actif.....	\$ 3,384,749 96

Calculé comme suit, savoir:

Diminution du passif.

Dette fondée.....	\$ 8,650,661 93
Emprunts temporaires.....	700,000 00
Intérêts sur dépôts de garantie de compagnies de chemins de fer..	370,174 35
Mandats non payés.....	182,447 54
Perte sur dépôt à la Banque d'Echange.....	25,218 75
Fonds des obligations du palais de Justice de Québec.....	102,400 00
	<hr/>
	\$10,030,902 57

Augmentation du passif.

Fonds en <i>fidéicommiss</i>	\$ 420,930 00
Fonds des obligations du palais de Justice de Sherbrooke.....	60,000 00
Puissance de Canada—balance de compte au 31 décembre 1903.....	1,473,609 63
	<hr/>
	1,954,540 53
Diminution nette du passif.....	\$ 8,076,362 04

Diminution de l'actif.

Balance du prix de vente du chemin de fer Q. M. O. & O.....	\$ 6,839,620 00
Subvention de chemins de fer. Loi du Dominion 47 Vict., chap. 8.....	2,394,000 00
Coût de l'école Normale Jacques-Cartier, Montréal, devant être remboursé à même le prix de vente de la propriété.....	391 11
Réclamation <i>re</i> Honorable Thos. McGreevy.....	100,000 00
Avances à diverses personnes.....	37,395 60
Taxe du palais de Justice de Québec.....	102,400 00
	<hr/>
	\$ 9,473,806 71

Augmentation de l'actif.

Rentes inscrites, 3% de la Province de Québec en fonds d'amortissement.....	\$ 376,257 61	
Argent en banques.....	1,140,757 41	
Fonds en <i>fidéicomis</i> et fonds des écoles communes entre les mains du gouvernement du Dominion.....	1,538,701 52	
Nouvelle prison, district de Montréal, avances.....	1,660,351 59	
Palais de Justice, district de Montcalm, avances.....	6,126 50	
Taxe du palais de Justice de Sherbrooke.....	60,000 00	
	<hr/>	4,782,194 63
Diminution nette de l'actif.....		4,691,412 08
		<hr/>
Diminution nette de l'excédent du passif sur l'actif entre le 30 juin 1897 et le 30 juin 1911.....	\$ 3,384,749 96	

ETAT No. 4.

ETAT indiquant l'augmentation de la dette fondée entre le 17 décembre 1891 et le 30 juin 1897 s'élevant à \$8,986,780.75.

Obligations émises.

Emprunt du 15 juillet 1893.....	\$ 4,106,461 00
Emprunt du 1 mars 1894.....	2,920,000 00
Emprunt du 30 décembre 1894.....	5,332,976 00
Emprunt du 1er mai, 1896.....	3,017,333 33
Emprunt du 1er avril 1897.....	1,360,000 00
	<hr/>
Ajouter, viz:	\$16,736,770 33
Augmentation du capital par conversion.....	\$ 625,651 41
Rectification dans le pair du change, sur l'emprunt de 1888.....	13,733 33
	<hr/>
A déduire, obligations rachetées:	\$17,376,155 07
Partie de l'emprunt de 1880.....	\$ 422,913 32
Emprunt du 15 juillet 1891.....	3,860,000 00
Emprunt du 15 juillet 1893.....	4,106,461 00
	<hr/>
	8,389,374 32
	<hr/>
	\$ 8,986,780 75
	<hr/>
Dette fondée existant au 17 décembre 1891.....	\$25,209,873 33
Dette fondée existant au 30 juin 1897.....	34,196,654 08
	<hr/>
Augmentation.....	\$ 8,986,780 75
	<hr/>

ETAT No. 5.

ETAT indiquant la réduction de la dette fondée entre le 30 juin 1897 et le 30 juin 1911

Dette fondée existant le 30 juin 1897.....	\$34,196,654 08
Dette fondée existant le 30 juin 1911.....	25,545,992 15
	<hr/>
Diminution de la dette fondée.....	\$ 8,650,661 93

Calculée comme suit:

Emprunts payés entre le 30 juin 1897 et le 30 juin 1911, savoir:

Emprunt de 1874.....	\$ 2,723,273 34
Emprunt de 1876.....	3,111,746 67
Emprunt de 1878.....	2,698,000 00
Partie de l'emprunt de 1880 en vertu de 43-44 Vict., chap. 45, sec. 2.....	1,229,417 34
Rachat de l'emprunt de 1882, (émission Cana- dienne) Partie de.....	5,500 00
	<hr/>
	\$ 9,768,537 35

(New change 1512)

A déduire, le montant dont la dette fondée a été augmentée entre le 30 juin 1897 et le 30 juin 1911, par la conversion, en vertu de la loi 60 Vict. chap. 2.....	1,117,875 42
	<hr/>

8,650,661 93

ETAT No. 6.

EMPRUNTS TEMPORAIRES, CONTRACTÉS ENTRE LE 17 DÉCEMBRE 1891 ET LE 30 JUIN 1897

1892		
Mai	2—Banque d'Epargne de la cité et du district de Montréal.	\$ 300,000 00
"	2—Caisse d'Economie	50,000 00
"	5—Caisse d'Economie.....	50,000 00
"	11—Caisse d'Economie	50,000 00
Juin	11—Banque de Montréal.....	150,000 00
"	30—Banque de Montréal.....	800,000 00
Oct.	14—Merchants Bank of Canada.....	250,000 00
..	14—Banque de Montréal.....	500,000 00
"	14—Molsons Bank.....	200,000 00
"	14—Quebec Bank.....	50,000 00

1893		
Avril	1—La Caisse d'Economie.....	150,000 00
Sept.	1—La Banque du Peuple.....	50,000 00
"	1—North British & Mercantile Fire & Life Insce., Co....	50,000 00
"	4—Banque d'Epargne de la cité et du district de Montréal.	50,000 00
Oct.	6—La Banque d'Hochelega.....	100,000 00
Nov.	3—Banque de Montréal.....	120,000 00
1894		
Jan.	31—La Caisse d'Economie.....	50,000 00
"	29—Banque d'Epargne de la cité et du district de Montréal.	50,000 00
Fév.	1—La Caisse d'Economie.....	50,000 00
"	2—Crédit Foncier-Canadien.....	150,000 00
"	28—Quebec Bank.....	100,000 00
"	28—Banque d'Epargne de la cité et du district de Montréal.	50,000 00
"	28—Merchants Bank of Canada.....	50,000 00
Oct.	24—La Caisse d'Economie.....	100,000 00
Nov.	5—La Caisse d'Economie.....	100,000 00
"	13—La Caisse d'Economie.....	100,000 00
"	30—Banque de Montréal.....	300,000 00
Déc.	6—La Caisse d'Economie.....	50,000 00
"	10—La Caisse d'Economie.....	50,000 00
"	13—Banque d'Epargne de la cité et du district de Montréal.	100,000 00
"	17—La Caisse d'Economie.....	50,000 00
1895		
Jan.	10—La Caisse d'Economie.....	50,000 00
Fév.	18—La Caisse d'Economie.....	100,000 00
Mai	25—Coates, Son & Co., Londres, Angleterre.....	182,500 00
"	25—Liverpool & London & Globe Insce., Co.....	182,500 00
"	25—British Linen Company Bank, Londres.....	365,000 00
"	29—Coates, Son & Co., Londres, Angleterre.....	365,000 00
Juin	18—Coates, Son & Co., Londres, Angleterre.....	365,000 00
Nov.	30—Banque d'Epargne de la cité et du district de Montréal.	300,000 00
1897		
Juin	30—Banque de Montréal.....	700,000 00
		\$ 6,880,000 00
Dû au 30 Juin 1897.....		\$ 700,000 00

ETATS FINANCIERS

1910-1911.

ETAT COMPARATIF des recettes de la Province de Québec pour les cinq années échues le 30 juin 1911.

	1906-07		1907-08		1908-09		1909-10		1910-11	
	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
Puissance du Canada.....	1,243,165	44	1,866,697	19	1,813,039	28	1,781,972	42	1,761,473	16
Terres et Forêts.....	1,201,027	40	1,109,199	96	1,041,226	55	1,150,747	16	1,229,928	97
Mines.....	70,399	84	62,737	60	41,269	72	71,786	35	43,647	39
Pêcheries et chasses.....	87,491	57	99,506	08	99,792	23	110,345	88	107,803	17
Timbres judiciaires.....	229,994	10	250,446	10	280,677	60	290,966	20	286,316	10
do d'enregistrement.....	97,817	05	99,426	40	106,347	37	133,911	85	172,597	60
Fonds de bâtieses et des jurés.....	33,481	60	33,869	36	26,650	64	29,272	88	62,197	59
Honoraires judiciaires.....	3,315	22	3,397	06	17,699	16	5,495	56	6,299	91
Municipalités, pour l'entretien des prisonniers.....	13,833	64	15,049	67	31,647	88	21,892	57	10,715	89
Palais de Justice de Montréal.....	998	55	921	86	2,102	88	1,865	23	1,655	25
Prison de Montréal.....	153	12	100	18	90	83	1,287	67	36	68
Cardes des prisons de Montréal et Québec.....	4,000	00	3,600	00	4,000	00	4,400	00	4,000	00
Gain des prisonniers, prison de Québec.....	86	00	283	90	178	96	77	75	110	63
Honoraires du grand connétable, Québec.....	998	33	816	76	629	37	778	43	938	27
Prison de Ste-Scholastique.....					62	00			85	38
Amendes, justice.....							220	00		
Licences.....	892,315	55	893,022	92	876,553	79	871,448	78	938,664	00
Taxes sur les corporations commerciales, etc.....	464,362	29	565,591	33	653,341	75	688,152	30	712,118	46
do sur mutations de propriétés (arrérages).....	29	00	3	30	13	00	140	80	49	80
Droits sur successions.....	568,278	63	620,916	04	634,445	18	838,334	57	1,072,027	20
Taxes sur les transports d'actions, bons, etc.....	38,654	84	28,387	06	60,020	10	76,516	84	65,912	16
Loi concernant les véhicules-moteurs.....	2,326	00	5,345	55	8,747	25	11,048	00	26,618	59
Commission sur honoraires d'officiers publics.....	10,718	83	11,255	97	11,392	78	15,872	77	18,604	94
do sur renouvellement d'hypothèques.....	60	82	109	81	94	76	50	20	45	47
Législation.....	19,915	05	15,253	43	24,224	57	17,672	78	19,827	64
Asiles d'aliénés, contributions municipales.....	108,487	27	120,117	22	135,078	62	166,065	21	142,887	56
do patients payants.....	4,054	73	3,291	49	5,371	68	4,812	22	6,634	00
Ecoles d'industrie et de réforme.....	26,660	67	27,748	63	28,504	61	29,727	00	30,833	37
Gazette Officielle de Québec.....	15,414	02	14,604	00	17,630	29	22,613	73	21,388	76
Revenu casuel.....	20,838	22	48,308	06	45,807	31	60,163	31	90,324	19
Service civil, contributions pour pensions.....	4,411	46	4,520	82	4,130	20	15,914	33	20,089	50
Compagnies d'assurances provinciales, dépenses d'inspection, etc.....	792	16	892	47			1,030	25		
Revenu en vertu de la Loi des Assurances.....					11,196	42	25,361	73	22,693	55
Travaux et édifices publics, loyers, etc.....	1,258	30	1,930	17	2,463	60	3,011	60	2,664	60
Associations de bienfaisance mutuelles, dépenses d'inspection, etc.....	1,079	79								
Intérêts sur dépôts et placements.....	17,474	35	37,764	91	44 100	92	67,040	69	78,922	78
Prime, escompte et change.....	7,448	23	5,478	10	5,295	46	4,704	01	6,122	60
Intérêt sur prix de vente du chemin de fer Q.M.O. & O.....	66,237	48	38,197	35	34,976	41	28,617	92		
Intérêt sur fonds d'amortissement en vertu de 60 Vic., chap. 2, sec. 5.....									29,387	11
Prêt aux incendiés de Québec.....			1,376	00			120	00		
Remboursements fonds de subventions des chemins de fer.....	12,515	19	26,449	02	12,155	38	10,128	88	28,317	78
Montant affecté au paiement de la dette publique en vertu de 7 Ed. VII., chap. 2.....					1,228	79	2,376	40	10,804	94
	5,270,594	74	6,016,615	77	6,082,187	39	6,571,944	27	7,032,744	99
Terrains de l'exposition de Montréal, compte des ventes.....	2,043	35	1,462	67	2,074	19	1,063	64	3,543	48
Acompte du prêt à l'asile d'aliénés de Beauport. 1 mai 1895.....	1,000	00	1,000	00	1,000	00	1,000	00	1,000	00
Propriété Rue St. Gabriel, Montréal, No. 76, à compte de vente.....							5,000	00		
Nouvelle école de laiterie de St. Hyacinthe; vente de la vieille bâtisse.....									50	00
Propriété Château Ramezay, Montréal, à compte de ventes.....	391	11								
Fonds en fidéi commis.....	51,978	39	50,684	63	90,978	81	241,869	73	110,597	95
	5,326,007	59	6,069,763	07	6,176,240	39	6,820,877	64	7,147,936	42
Subvention en vertu de l'Acte 47 V., c. 8, Puissance du Canada.....					2,394,000	00				
Transport du dépôt spécial, partie du prix placé du chemin de fer Q. M. O. & O.....			15,500	00	288,500	00				
En caisse au 1er juillet de chaque année.....	852,978	23	706,187	57	1,693,235	22	1,746,771	05	2,224,377	20
	6,178,985	82	6,791,450	64	10,551,975	61	8,567,648	69	9,372,313	62

ETAT COMPARATIF des paiements de la Province de Québec pour les cinq années échues le 30 juin 1011.

	1906-07	1907-08	1908-09	1909-10	1910-11
	\$ cts.				
Dette publique	1,258,951 50	1,257,859 16	1,198,115 44	1,125,129 02	1,123,021 35
Législation.....	230,120 29	299,031 12	340,960 78	328,772 42	349,457 11
Gouvernement civil.....	321,512 67	337,642 73	353,715 59	408,184 81	447,696 17
Administration de la justice.....	688,914 83	700,387 32	793,547 07	805,880 47	834,642 48
Ecoles d'industrie et de réforme.....	60,000 00	63,504 39	65,000 00	66,000 00	68,972 93
Instruction publique (y compris les écoles du soir).....	538,949 50	561,960 00	737,600 73	783,592 88	969,390 09
Agriculture.....	218,800 00	228,210 00	286,026 77	317,300 00	400,247 64
Colonisation.....	136,000 00	146,000 00	221,000 00	176,000 00	221,788 10
Immigration.....	5,250 00	5,950 00	7,865 97	7,354 36	8,638 78
Hygiène.....		14,500 00	22,499 98	22,500 00	25,500 00
Travaux et édifices publics :					
Ordinaires.....	167,765 32	165,160 46	142,492 94	176,763 01	156,868 76
Extraordinaires.....	73,593 92	41,000 00	98,000 00	147,164 85	298,065 09
Travail.....	13,400 00	14,400 00	16,600 00	16,600 00	25,121 62
Asiles des aliénés.....	422,295 07	431,062 84	438,325 00	468,325 00	525,330 53
Institutions de bienfaisance.....	45,323 25	46,473 25	50,046 25	53,116 25	55,828 75
Terres et Forêts.....	232,086 02	263,758 45	272,532 54	273,150 00	289,275 88
Mines, pêcheries, chasse et service d'enregistrement (cadastre).....	68,030 20	69,945 61	71,475 00	59,966 74	91,135 54
Charges sur le revenu (y compris les paiements faits par les shérifs sur leurs perceptions).....	176,010 25	168,352 84	176,663 09	192,148 81	239,802 58
Services divers.....	106,555 26	165,720 89	247,413 07	199,540 21	294,006 44
Montant affecté au paiement de la dette publique en vertu de 7 Ed. VII, chap. 2.....				266 28	112 20
Remboursement, fonds des subventions de chemins de fer.....	1,286 26				
	4,764,844 34	4,980,919 06	5,539,880 22	5,627,755 11	6,424,900 04
Dépenses, ventes de propriété.....	226 00		784 00		
Nouvelle Prison, district de Montréal.....	2,000 00	142,534 50	412,130 98	724,172 61	349,255 46
Palais de justice, district de Montcalm.....					6,126 50
Fondés en fidéi commis.....	25,974 55	24,042 05	54,907 53	88,142 10	86,448 30
	4,793,044 89	5,147,495 61	6,007,702 73	6,440,069 82	6,866,730 30
Subventions aux chemins de fer et ch. de f. Q. M. O. & O.....	779 61	3,558 31	750 00	750 00	750 00
Subvention au pont de Québec.....	30,000 00	30,000 00	10,000 00		
	4,823,824 50	5,181,053 92	6,018,452 73	6,440,819 82	6,867,480 30
Rachat de la dette publique : Emprunt de 1878.....		15,500 00	2,682,500 00		
do do do Partie emprunt de 1882.....					5,500 00
	4,823,824 50	5,196,553 92	8,700,952 73	6,440,819 82	6,872,980 30
Ajoutes : Paiements de mandats impayés au commencement de chaque année.....	320,915 55	136,321 80	234,660 30	130,408 47	227,956 80
	5,144,740 05	5,332,875 72	8,935,613 03	6,571,228 29	7,100,937 10
Déduez : Mandats impayés à la fin de chaque année.....	136,321 80	234,660 30	130,408 47	227,956 80	260,809 54
	5,008,418 25	5,098,215 42	8,805,204 56	6,343,271 49	6,840,127 56

RECETTES PROBABLES, 1912-1913

PUISSANCE DU CANADA :

Subside d'après population en vertu de l'acte de l'A. B. du N, 1907..	\$1,604,244 00	
Allocation Spéciale do do ..	240,000 00	
	<u>1,844,244 00</u>	
Subside spécial en vertu de 47 Vict., chap. 4, Loi du Canada..	127,460 68	
	<u>1,971,704 68</u>	
Intérêts sur fonds en fidéi commis.....	72,966 85	
	<u>\$2,044,671 53</u>	

INTERET :

Intérêt sur fonds d'amortissement en vertu de 60 V., c. 2, sec. 5..	29,000 00	
Intérêts sur prêts et dépôts.....	38,000 00	
	<u>67,000 00</u>	

TERRES ET FORETS.....		1,510,000 00
MINES.....	40,000 00	
PECHERIES ET CHASSE.....	110,000 00	
	<u>150,000 00</u>	

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE :

Timbres judiciaires.....	\$ 275,000 00	
Honoraires judiciaires.....	4,000 00	
Fonds des bâties et des jurés.....	30,000 00	
Entretien des prisonniers.....	15,000 00	
Gardes des prisons de Montréal et de Québec.....	4,000 00	
Prisons de Montréal et de Québec, gain des prisonniers.....	500 00	
Palais de Justice de Montréal, non compris les timbres.....	2,000 00	
Honoraires du grand connétable, Québec.....	800 00	
	<u>331,300 00</u>	
Timbres d'enregistrement (y compris les honoraires des registrateurs salariés)....	160,000 00	
Licences.....	900,000 00	
Taxes sur les corporations commerciales, etc.....	660,000 00	
Droits sur successions.....	850,000 00	
Taxes sur transports d'actions, bons, etc.....	65,000 00	
Loi concernant les véhicules-moteurs.....	25,000 00	
Commissions sur honoraires d'officiers publics.....	15,000 00	
do renouvellement d'hypothèques.....	50 00	
Entretien des aliénés.....	178,000 00	
do pensionnaires des écoles d'industrie et de réforme.....	30,000 00	
Législation.....	12,700 00	
Gazette Officielle.....	22,000 00	
Loyers d'édifices publics.....	2,500 00	
Revenu casuel.....	50,000 00	
Loi des Assurances, Revenue.....	18,000 00	
Contributions aux pensions, service civil.....	18,000 00	
Prime, escompts et change.....	4,000 00	
Taxes sur les subventions de chemins de fer.....	20,000 00	
	<u>\$7,133,221 53</u>	

DEPENSES PROBABLES, 1912-13

Dette publique.....	\$1,034,269 26
Législation.....	333,207 50
Gouvernement civil.....	456,396 25
Administration de la justice, etc.....	850,215 16
Instruction publique, etc.....	1,216,597 10
Asiles des aliénés.....	524,625 00
Ecoles d'industrie et de réforme.....	66,500 00
Hygiène.....	38,500 00
Travaux Publics, (Ordinaires).....	\$226,148 96
do (Extraordinaires).....	309,000 00
	<hr/>
	535,148 96
Travail.....	30,600 00
Agriculture.....	679,600 00
Terres et Forêts.....	288,000 00.
Colonisation.....	216,750 00
Mines, pêcheries, chasse et service d'enregistrement (cadastre).....	68,500 00
Institutions de bienfaisance.....	59,625 00
Charges sur le revenu.....	203,000 00
Services divers.....	154,286 00
	<hr/>
	\$6,755,820 23
Subventions de chemins de fer.....	7,633 38
	<hr/>
	\$6,763,453 61

**PASSIF DIRECT et actif disponible de la Province de Québec
au 30 juin 1911.**

PASSIF

Dette consolidée en cours, telle qu'existant avant la conversion...	\$23,802,465 32	
Augmentation du capital par conversion.....	1,743,526 83	
		<u>\$25,545,992 15</u>
Puissance du Canada, balance de compte au 31 décembre 1903.....		1,473,609 63
do Prix d'achat de propriété pour chemin de fer Q.M.O. & O...		25,000 00
Dépôts en fidéicommiss.....		707,970 37
Mandats impayés.....		260,809 54
Obligations du Palais de Justice de Québec.....		97,600 00
do do do Sherbrooke.....		60,000 00
		<u>\$28,170,981 69</u>

ACTIF

FONDS D'AMORTISSEMENT :

Balan. du prix du ch. de fer Q.M.O. & O. déposé en banque	\$647,780 00
do do placé en obligations	
do do du palais de justice de Québec....	97,600 00
do do placé en obligations de la Cité de Québec	15,000 00
	<u>760,380 00</u>
Fonds inscrits 3% de la Province de Québec.....	376,257 61
	<u>1,136 6 7 61</u>

PUISSANCE DU CANADA :

Fonds en fidéicommiss.....	\$ 412,314 25	
Part de Québec, fonds des écoles communes.....	1,126,387 27	
		<u>1,538,701 52</u>
Argent en banque.....		2,532,186 06
Coût de l'école Jacques-Cartier, Montréal, à être remboursé par vente de propriété.....		5,000 00
Avances à divers.....		124,437 29
Nouvelle Prison, District de Montréal, avances en vertu de l'Acte 7 Edouard VII., chap. 36.....		1,660,351 59
Palais de justice du district de Montcalm, avances autorisées par la loi 1 Geo. V., chap. 8.....		6,126 50
Taxe du Palais de Justice de Québec, en vertu de 45 Victoria, chapitre 26, et 48 Victoria, chapitre 16.....		97,600 00
Taxe du Palais de Justice de Sherbrooke, en vertu de 2 Ed. VII, chapitre 6.....	\$45,262 39	
Fonds d'amortissement, inclus dans les dépôts en fidéicommiss.....	14,737 61	
		<u>60,000 00</u>
		<u>7,161,040 57</u>
Excédant du passif sur l'actif au 30 juin 1911.....		<u>\$21,009,941 12</u>